

Keolis Montargis
16 rue de la Baraudière
45700 VILLEMANDEUR



**RAPPORT ANNUEL
DU DELEGATAIRE
ANNEE 2023 – version allégée**

Document remis à l'Agglomération Montargoise Et rives du loing en application de l'article n°30.2 « Rapport Annuel du Délégué » de la convention pour l'exploitation et la gestion du réseau de transport public urbain de l'Agglomération Montargoise en date du 27 décembre 2018.

SOMMAIRE

1.	Rappel des caractéristiques du contrat	3
1.1.	Présentation de Keolis Montargis	3
1.2.	Nature du service délégué.....	3
1.3.	Caractéristiques du contrat.....	4
2.	Principaux évènements intervenus durant l'année	5
2.1.	Les éléments clés.....	5
3.	Principaux chiffres clés du service public délégué durant l'année 2023	6
3.1.	Chiffres clés	6
3.2.	Le suivi du TAD et du transport PMR par course détaillée.....	7
4.	L'offre commerciale de transport.....	9
4.1.	Présentation du réseau et de son maillage	9
4.2.	Modifications de l'offre sur 2023	10
4.3.	L'offre kilométrique du transport à la demande	12
4.4.	Evolution des points d'arrêts	14
4.5.	Offre kilométrique	14
4.6.	Vitesse commerciale.....	14
4.7.	Présentation des services non assurés.....	15
5.	La fréquentation.....	22
5.1.	Fréquentation globale	22
5.2.	Fréquentation par titre de transport.....	23
5.3.	Fréquentation sur les scolaires.....	24
6.	Le parc de véhicules	26
6.1.	Inventaire du parc.....	26
6.2.	Récapitulatif des accidents, des pannes et des visites de contrôle	27
6.3.	Récapitulatif des pannes	28
6.4.	La mise en place des actions d'amélioration.....	29
6.5.	Coûts d'entretien des véhicules.....	30
6.6.	Consommation de carburant	31
7.	Les autres biens nécessaires à l'exploitation	31
8.	Le personnel.....	34
8.1.	Bilan sur les situations de grève et négociations sociales	34
8.2.	Accidents du travail et absentéisme.....	36
8.3.	L'insertion sociale	37
9.	Les tarifs	41
9.1.	Tarifification	41
9.2.	Analyse par type de titres	42
9.3.	Fraude et taux de contrôle.....	42
10.	La politique commerciale, marketing et information des voyageurs	44
10.1.	Les actions commerciales	44
10.2.	L'information voyageurs.....	44
10.3.	Les problèmes de sécurité rencontrés.....	46
11.	La démarche de développement durable	48
11.1.	Certification ISO 14001	48
11.2.	L'éco Conduite	48
11.3.	Rejets polluants	49
12.	Le programme annuel d'investissement	51
12.1.	Participation de l'Autorité Déléguée.....	52
	52

1. Rappel des caractéristiques du contrat

1.1. Présentation de Keolis Montargis

Créée en 1982 et précédemment dénommée STAM (Société de Transport de l'Agglomération Montargoise), l'entreprise Keolis Montargis est une SARL au capital de 163 280€ située 16 rue de la Baraudière – 45700 Villemandeur. Keolis Montargis est une société dédiée à la gestion du service de transport urbain de personnes pour le compte de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing (A.M.E).

Depuis début 2019, le secteur Val de Loire, qui regroupe les filiales urbaines et interurbaines de Keolis basées à Blois, Châteauroux, Touraine, Blanc-Argent et Montargis a été créé. Cette organisation permet à Keolis Montargis de bénéficier d'un accompagnement de proximité dans des domaines dédiés.

Sur l'année 2023, Keolis Montargis a été dirigée par Marie Bauduin, directrice, salariée de Keolis SA dédiée exclusivement à cette entité et mise à disposition de la filiale depuis sa prise de fonction le 18 novembre 2019.

1.2. Nature du service délégué

L'objet du service délégué consiste en l'exploitation du service public de transport urbain de voyageurs sur le périmètre de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing (AME).

Ce service comprend :

- Les lignes régulières urbaines n°1 à 5
- Les lignes complémentaires n°10 à 18
- Les lignes secondaires, ouvertes à tout public également, principalement empruntées par des voyageurs scolaires ; les lignes secondaires ne sont exploitées qu'en période scolaire, du lundi au vendredi hors jours fériés et périodes de petites / grandes vacances scolaires
- Le service de transport à la demande Résago, qui assure une desserte complémentaire aux services réguliers
- Les services de transport à la demande Flexo Gare (du lundi au vendredi)
- Le service de transport à la demande de personnes à mobilité réduite Moov'Amelys
- La navette de centralité Coralys, dont l'utilisation est gratuite.

Pour accompagner la vie du territoire et les évolutions des besoins en déplacements de ses habitants, Keolis Montargis gère, pour le compte de l'AME :

- l'information des voyageurs et la signalétique sur réseau (hors mobilier urbain aux points d'arrêt, dont la compétence relève des communes)
- la planification et la réalisation des services de transport
- les actions commerciales et de communication relatives à la valorisation du réseau urbain et des mobilités douces
- la maintenance des biens mis à disposition par l'AME (bâtiments et parc de matériel roulant)

Enfin, Keolis Montargis gère la vente des titres de transport, en premier lieu à bord des bus avec ses conducteurs et le paiement en carte bancaire sur les valideurs, ainsi qu'au travers l'agence commerciale Amelys située place Mirabeau à Montargis et une boutique en ligne. Un réseau de dépositaires vient compléter ce dispositif.

1.3. Caractéristiques du contrat

Le contrat de Délégation de Service Public a été signé le 27 décembre 2018 pour une durée ferme de 6 ans, du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2024. Ce contrat de Délégation de Service Public est un contrat à contribution forfaitaire financière (CFF).

Le périmètre contractuel sur l'exercice 2023 comprenait :

- L'offre de base.
- L'option 1.2. Mise en place du système billettique et de l'open paiement pour novembre 2019 (le conseil communautaire a délibéré le 19 décembre 2018 pour le choix du délégataire et du périmètre du contrat, sur la base et la levée de l'option 1.2 dès l'entrée en vigueur du contrat pour la mise en place du système billettique et de l'open paiement pour novembre 2019).
- L'option 2 Gratuité du transport Domicile Travail pour les abonnés SNCF Transilien à compter du 1er janvier 2023

Un avenant 1 au contrat initial a été signé le 2 mars 2020 avec les modifications suivantes :

- Modification de la redevance d'usage du délégataire à l'autorité délégante.
- Prise en compte de la location du minibus de juillet à novembre 2019 en attendant la livraison du minibus acquis par l'autorité délégante pour l'exécution de la nouvelle offre commerciale.
- Prise en charge par le délégataire de l'investissement Billettique et Open Paiement pour la mise en service en novembre 2019.

Un second avenant signé le 05 juillet 2021 prenait en compte les modifications suivantes :

- Prise en compte des impacts de la crise COVID 19 pour l'année 2020.
- Modification du PPI avec le réalisé 2019 et 2020 ainsi que le prévisionnel 2021 ; le PPI sera remis à jour dans un prochain avenant pour les années suivantes à partir de 2022.

Un avenant 3 a été préparé sur l'année 2023 et a été soumis au conseil communautaire début 2024 avec les éléments suivants :

- Les impacts de la crise COVID 19 pour l'année 2021,
- La levée de l'option 2 Gratuité du transport Domicile Travail pour les abonnés SNCF Transilien à compter du 1er janvier 2023
- Les modifications d'offre : La ligne 1 à Pont de Chinchon à compter de septembre 2022 et jusqu'au 31 décembre 2023.
- La modification du Programme Pluriannuel d'Investissements et de la redevance d'usage

2. Principaux évènements intervenus durant l'année

2.1. Les éléments clés

Sur l'année 2023, l'offre de transport a été la suivante :

- Les lignes régulières
- Les lignes régulières de transport secondaires et complémentaires
- La navette centre-ville gratuite
- Les services de transport à la demande y compris de substitution pour les personnes à mobilité réduite Moov'Amelys
- La location de vélos courte durée et longue durée
- La location de stationnements vélos sécurisés à la gare

Les faits marquants de l'année 2023 auront été :

- Le départ à la retraite en mars de la responsable d'exploitation Mme Bertrand qui aura contribué à la construction du réseau depuis 34 ans
- L'inauguration de la boutique place Mirabeau rénovée en avril
- Le mouvement social contre la réforme des retraites en France avec des salariés en grève sur les mouvements nationaux en avril et en juin
- Des difficultés de recrutement sur tous les postes (mécaniciens, conducteurs, cadre)
- Des perturbations du réseau lors des émeutes en centre-ville de Montargis fin juin
- Les changements des abris bus sur la commune d'Amilly avec le concessionnaire Vediaud
- Les travaux rue des ponts et rue Tellier à Amilly qui ont impacté fortement la ligne 5 avec la mise en place d'un terminus temporaire à gros moulin à partir du 6 novembre
- L'arrivée en fin d'année de 30 nouveaux vélos à assistance électrique

3. Principaux chiffres clés du service public délégué durant l'année 2023

3.1. Chiffres clés

Voici les chiffres-clés du réseau Amelys pour l'année 2023 :

Principaux chiffres clés	2023
Population du ressort territorial	62 517
Km annuels commerciaux	761 098
dt km commerciaux en propre	728 936
dt km commerciaux sous-traités	32 162
Km annuels commerciaux des lignes régulières	617 062
Km annuels commerciaux des lignes secondaires	93403
Km commerciaux TAD et PMR	50633
Voyages annuels	1 540 958
Nombre de scolaires transportés (abonnés Tam Tam + Yaka)	2811
Km commerciaux par habitant	12,17
Voyages par habitant	24,65
Voyages par km commercial	2,02
Nombre de véhicules au parc	35 + 3 cars
Effectifs en ETP	60,5
Dt conducteurs	45,6

3.2. Le suivi du TAD et du transport PMR par course détaillée

Plusieurs offres composent l'offre de transport à la demande. Le détail de l'offre de TAD est décrit en partie 4.2.

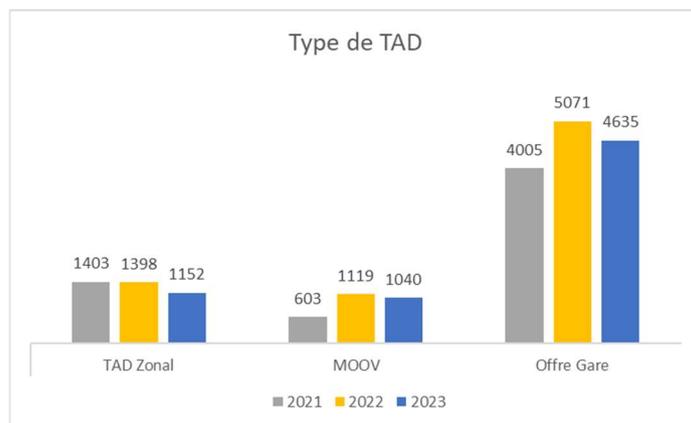
Sur l'année 2023, ce sont 6848 courses qui ont été réalisées soit une baisse de 9.9% par rapport à l'année 2022.

			TOTAL 2020	TOTAL 2021	TOTAL 2022	TOTAL 2023
TAD zonal	ZONE 1	Pannes / Corquilleroy	1037	597	463	495
	ZONE 2	Saint Maurice / Chevillon	211	121	193	237
	ZONE 3	<i>Ecarts d'Amilly</i>	297	251	201	142
		<i>Paucourt</i>	232	259	265	125
		Total Zone 3	529	510	466	275
	ZONE 4	<i>Lombreuil</i>	47	48	71	6
		<i>Vimory</i>	16	41	100	43
		<i>Conflans</i>	17	0	0	0
		<i>Solterre / Mormant</i>	60	43	76	47
		Total Zone 4	140	132	247	126
	Cimetière	Total SAD CIM	54	43	29	19
Sous total TAD Zonal			1971	1403	1398	1152
Moov	MOOV	Total MOOV	687	603	1119	1040
Offre gare	SAD Gare	Total GS	383	459	895	709
	Flexos	Total Flexos Gare	2639	3546	4176	3926
	Sous total offre Gare			3022	4005	5071
Offre week	Sous total offre week end		55	20	13	21
Total			5796	6037	7600	6848

Sur l'offre de TAD qui a été mise en place avec le nouveau réseau, la fréquentation est principalement tirée par l'offre gare qui représente maintenant 61% des volumes sur les TAD.

L'offre flexo gare a trouvé son public et ce sont près de 10 clients par jour qui utilisent quotidiennement cette offre sur l'agglomération nord et sud. Les 2 véhicules quotidiens qui ramènent les clients au retour des trains de Paris de 20h et 21h sont régulièrement complets.

La baisse de fréquentation sur les flexos gare en 2023 par rapport à 2022 est concentrée sur le dernier trimestre. Entre octobre et décembre 2023, les travaux sur la ligne R du transilien ont perturbé la circulation des trains ce qui peut expliquer une baisse de la fréquentation sur la période.



On peut constater une fréquentation en baisse sur certaines zones du TAD zonal:

- La zone 3 avec 142 courses pour les écarts d'Amilly (vs 201 en 2022) et 125 courses pour la zone Paucourt (vs 265 courses en 2022). Cette zone a connu une baisse de fréquentation liée au déménagement d'un client régulier de Paucourt à la Chaussée (client qui prenait régulièrement le TAD depuis Paucourt les mercredis et les samedis) et des changements d'usage de clients réguliers.
- La zone 4 Lombreuil, Vimory, Conflans, Solterre, Mormant qui a connu un retour au volume de courses de 2021 avec 126 courses. Un client de Lombreuil avait des besoins réguliers de TAD pour des rendez-vous médicaux en 2022 et est revenu à sa consommation de 2021

A l'inverse la fréquentation certaines zones sont en croissance :

- La zone 1 Pannes Corquilleroy avec 495 courses en 2023 (vs 463 en 2022),
- La zone 2 Saint Maurice/ Chevillon est également en croissance avec 237 courses (vs 191 en 2022)

La fréquentation du TAD zonal est souvent liée à des clients réguliers et est sensible à des évolutions personnelles des besoins de mobilité (déménagement, rendez-vous médicaux).

Concernant l'utilisation du service de substitution pour les personnes à mobilité réduite, on peut noter une légère baisse des courses par rapport à l'année dernière. Globalement nous avons plus de nouveaux inscrits sur ce service avec une utilisation occasionnelle mais avons perdu des clients réguliers (décès ou arrêt d'utilisation du service par perte d'autonomie).

Il est à noter que certains clients PMR qui utilisaient les services MOOV quotidiennement en périphérie de l'agglomération sont désormais comptabilisés en TAD zonal lorsque les trajets sont mutualisés avec d'autres clients.

4. L'offre commerciale de transport

4.1. Présentation du réseau et de son maillage

Sur l'année 2023, le réseau Amelys a été structuré comme suit :

- 5 lignes régulières :
 - Ligne 1 : Bûges – Mirabeau – Hôpital / Lycée en Forêt- itinéraire modifié depuis juillet 2022 au niveau du pont du Chinchon
 - Ligne 2 : La Chapelle – Mirabeau – Antibes
 - Ligne 3 : Mirabeau – Amilly Stade / ZI
 - Ligne 4 : Mirabeau – Eluard – Vésines – Hutchinson – Châlette Bourg – Gare
 - Ligne 5 : Mirabeau – Villemandeur / Antibes – Amilly Bourg – Hôpital
 - Navette Coralys : Pâtis – Mirabeau – Chaussée

- 9 lignes complémentaires ouvertes à tout public fonctionnant du lundi au vendredi aux heures de pointe, durant la période scolaire (sur réservation durant les vacances scolaires, et l'été) :
 - Ligne 10 : Paucourt - Mirabeau
 - Ligne 11 : écarts et bourg d'Amilly – Lycée Durzy
 - Ligne 12 : Solterre – Mormant sur Vernisson – Conflans sur Loing – St Firmin- Lycée en forêt
 - Ligne 13 : Lombreuil – Vimory – Collège Lucie Aubrac – itinéraire modifié depuis septembre 2022
 - Ligne 14 : Chevillon sur Huillard – Villemandeur Sud - Collège Lucie Aubrac - itinéraire depuis de septembre 2022
 - Ligne 15 : St Maurice sur Fessard - Collège Lucie Aubrac - itinéraire modifié depuis septembre 2022
 - Ligne 16 : Bois de Fourche Pannes – quartier de la Pontonnerie – Lycée en Forêt. Ligne doublée à la rentrée des vacances de la toussaint depuis Châlette mairie pour s'adapter à la fréquentation
 - Ligne 17 : Corquilleroy – quartier de Vésines – Verdier
 - Ligne 18 : Petit Marais - Le Plateau - Collège Aubrac – nouvelle ligne depuis septembre 2022

- 11 lignes secondaires ouvertes à tout public :
 - Ligne 20 : Paucourt – Lycée en Forêt – Collège du Grand Clos
 - Ligne 21 : écarts d'Amilly – Lycée en Forêt
 - Ligne 22 : quartier du Gros Moulin – Amilly Centre - Lycée en Forêt
 - Ligne 23 : écarts d'Amilly – Collège Schuman - itinéraire modifié depuis septembre 2022
 - Ligne 25 : quartier d'Antibes – St Firmin – Collège Schuman
 - Ligne 26 : Prieuré – Nivelles – Amilly Centre – Collège Schuman - itinéraire modifié depuis septembre 2022
 - Ligne 27 : Solterre – Mormant sur Vernisson – Conflans sur Loing – Collège Schuman
 - Ligne 30 : Le Migneret – Villemandeur Nord – Collège Aubrac
 - Ligne 32 : Vésines – Collège Eluard
 - Ligne 33 : Corquilleroy – Collège Picasso
 - Ligne 34 : Cepoy – Lancy – Châlette Bourg – Lycée Durzy

- Des services de transport à la demande Resago disponibles depuis un point d'arrêt Resago vers les 4 générateurs de l'agglomération Montargoise (gare SNCF, Place Mirabeau, zone Antibes, Hôpital) :
 - o Pannes – Corquilleroy
 - o Saint Maurice / Chevillon sur Huillard / Ecartis Villemandeur
 - o Ecartis d'Amilly / Paucourt
 - o Lombreuil / Vimory / Solterre/Mormant / Conflans
 - o Cimetière d'Amilly

- Service Flexo Gare : en complément des lignes régulières 1, 2, 4 et du service de TAD Resago, la desserte de la gare SNCF est renforcée en matinée et soirée par l'offre Flexo Gare. Offre complémentaire avec arrivée à 6h10 en gare (pour permettre l'accès au train de 6h17), et le soir au départ de la gare SNCF de Montargis, et à destination des arrêts des lignes régulières d'Amilly, de Villemandeur et du sud de Montargis, pour les arrivées des trains de Paris de 20h10 et 21h. Service complémentaire également le dimanche pour permettre l'accès aux trains de 17h40 et de 19h40.

- Un service de transport à la demande réservé aux personnes à mobilité réduite de l'agglomération Moov'Amelys, fonctionnant du lundi au samedi, de 7h00 à 19h30 sur les trajets des lignes régulières et sur les zones périurbaines selon les horaires du service de transport à la demande. Ce service est un service de substitution et permet aux personnes en situation de handicap de se déplacer lorsque leur trajet n'est pas accessible via le réseau régulier.

4.2. Modifications de l'offre sur 2023

Durant l'année 2023, différentes adaptations ont été opérées sur le réseau.

Ligne 1

Une interdiction de circulation pour les véhicules de plus de 3,5T au niveau du pont du Chinchon sur la commune de Montargis a entraîné une modification d'itinéraire sur la ligne 1 depuis juillet 2022 et pour toute l'année 2023.

Itinéraire ligne 1 de janvier à fin juin



Itinéraire ligne 1 de juillet à fin décembre



Ligne 3

Avec le déménagement de nouvelles entreprises dans la zone industrielle d'Amilly, le réseau Amelys a répondu favorablement aux nouvelles demandes de desserte de la zone industrielle d'Amilly le matin et le soir. Ainsi à partir de septembre 2023 la zone d'activité est passée de 2 dessertes le matin (7h30 et 8h) à 3 dessertes en rajoutant un passage à 9h. Le soir c'est un passage à 18h qui a été rajouté en plus des passages existants à 16h15 et 17h15.

Ligne 5

Dans le secteur d'Amilly le réseau a été fortement perturbé par les travaux dans le secteur du gros moulin.

A partir du 6/11 la rue Tellier a notamment été barrée ce qui a engendré des modifications importantes pour la ligne 5. Face à cette fermeture, 2 itinéraires étaient envisageables pour la ligne. Soit la ligne passait par la RD2060 afin de maintenir la desserte de l'hôpital mais les habitants de la zone de Saint Firmin et du Gros Moulin étaient alors lourdement impactés par cette déviation, soit la ligne effectuait son terminus au niveau du Gros Moulin et ne desservait plus l'hôpital.

Après concertation avec les élus il a été décidé de privilégier la desserte de Saint Firmin et du Gros Moulin, l'hôpital étant lui toujours desservi par la ligne 1 en correspondance sur le réseau.

Lignes secondaires et complémentaires zone sud-ouest

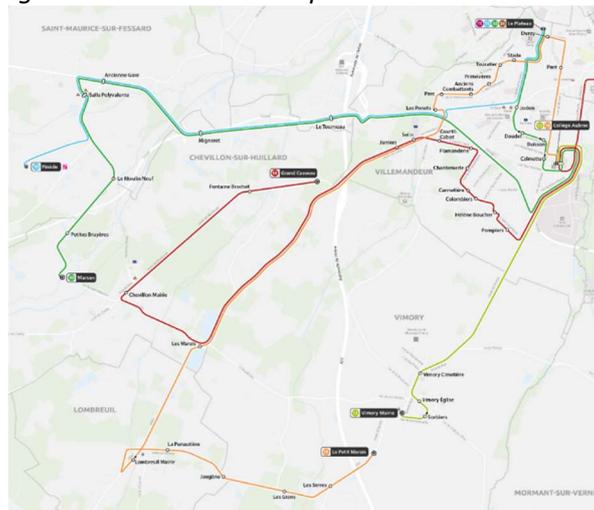
Les modifications apportées au réseau sur la zone sud-ouest à la rentrée de septembre 2022 ont été maintenues sur l'année 2023.

Pour rappel les modifications étaient concentrées en priorité sur les lignes 13, 14, 15 & 30 du réseau, sur les communes de Vimory, Lombreuil, Villemandeur, Chevillon-sur-Huillard et Saint-Maurice-sur-Fessard avec la création d'une nouvelle ligne 18.

La mise en place de ces nouveaux itinéraires s'est accompagnée d'une exploitation en car par Keolis Montargis, pour les lignes 14 et 18.

Pour la ligne 13, celle-ci étant la plus courte, et dans des logiques d'enchaînement de services (avec la ligne 25 en l'occurrence), c'est une exploitation en bus le matin, et un retour en car le soir (également sur la ligne 28, comme actuellement) qui a été choisi.

Plan du réseau sur les lignes secondaires et complémentaires zone sud-ouest (sur l'année 2023)



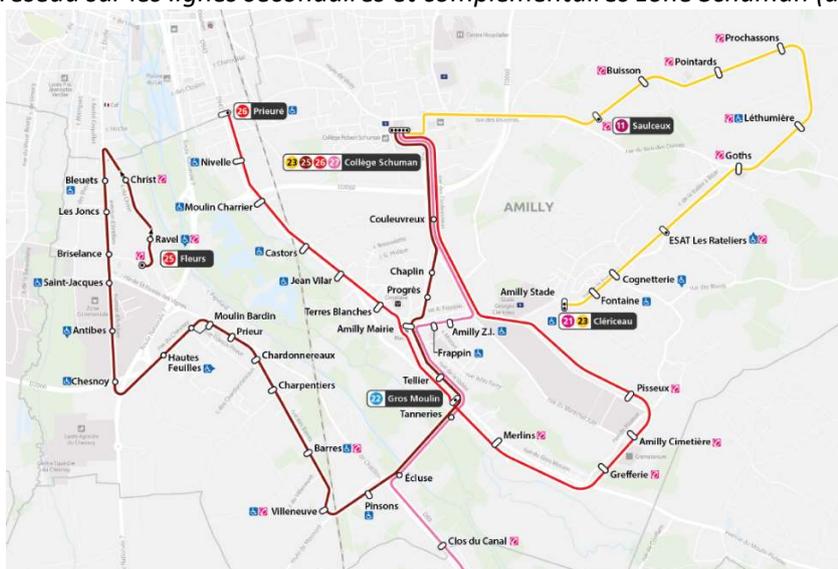
Lignes secondaires desservant l'établissement Schuman à Amilly

Les modifications apportées à la rentrée 2022 afin d'optimiser les moyens concernant la desserte de l'établissement Schuman ont également été conservées.

Pour rappel la ligne 24 avait été supprimée et reportée sur les lignes 25, 26 et 27. Cela a permis de répartir équitablement les voyageurs de la ligne 24 sur ces 3 lignes, sans les surcharger pour autant.

Il faut savoir que la nouvelle carte scolaire a modifié la fréquentation des lignes qui desservent le collège Schuman. En effet une partie des élèves d'Amilly qui dépendaient du collège Schuman dépendent désormais du collège du Chinchon.

Plan du réseau sur les lignes secondaires et complémentaires zone Schuman (année 2023)



Adaptation à la fréquentation sur les lignes desservant les établissements scolaires

La ligne 16 qui part de Pannes et qui dessert les principaux générateurs suivants : collège Eluard, Plateau puis LEF connaît un fort taux de remplissage. Après analyse, il s'est avéré que la ligne devenait en surcharge à partir des arrêts Châlette Eglise jusqu'à destination du lycée en forêt. Les élèves de Châlette bourg utilisaient précédemment les lignes 2 et 1 pour se rendre au lycée en forêt le matin. Pour s'adapter à cette croissance et répondre aux réclamations la ligne 16 avait été renforcée dès la rentrée des vacances scolaires de la Toussaint 2022 et s'est décomposée comme suit :

- Ligne 16 A : Pannes, Eluard, Plateau puis trajet en direct vers le lycée en forêt sans arrêt intermédiaire entre le plateau et le lycée en forêt. Cette ligne était ainsi principalement à destination des élèves en provenance de Pannes
- Ligne 16 B : départ Châlette Eglise avec desserte des arrêts jusqu'au lycée en forêt. Cette ligne permettait ainsi de répondre à la demande des élèves de Châlette vers le lycée en forêt.

Cette séparation de la ligne 16 a été maintenue toute l'année 2023

La ligne 33 au départ de Corquilleroy et à destination du Lancy a connu une forte fréquentation à la rentrée 2023. Cette forte fréquentation s'étant accompagnée de problèmes récurrents de civilités entre les élèves à bord des bus, des réunions avec les parents d'élèves et la principale de l'établissement ont été organisées. Afin de limiter les sujets de tensions dans les véhicules, Keolis a décidé de scinder cette ligne en 2 en complément d'actions de prévention menées avec les élèves. Ainsi à partir de mi-décembre 2023 cette ligne s'est décomposée comme suit :

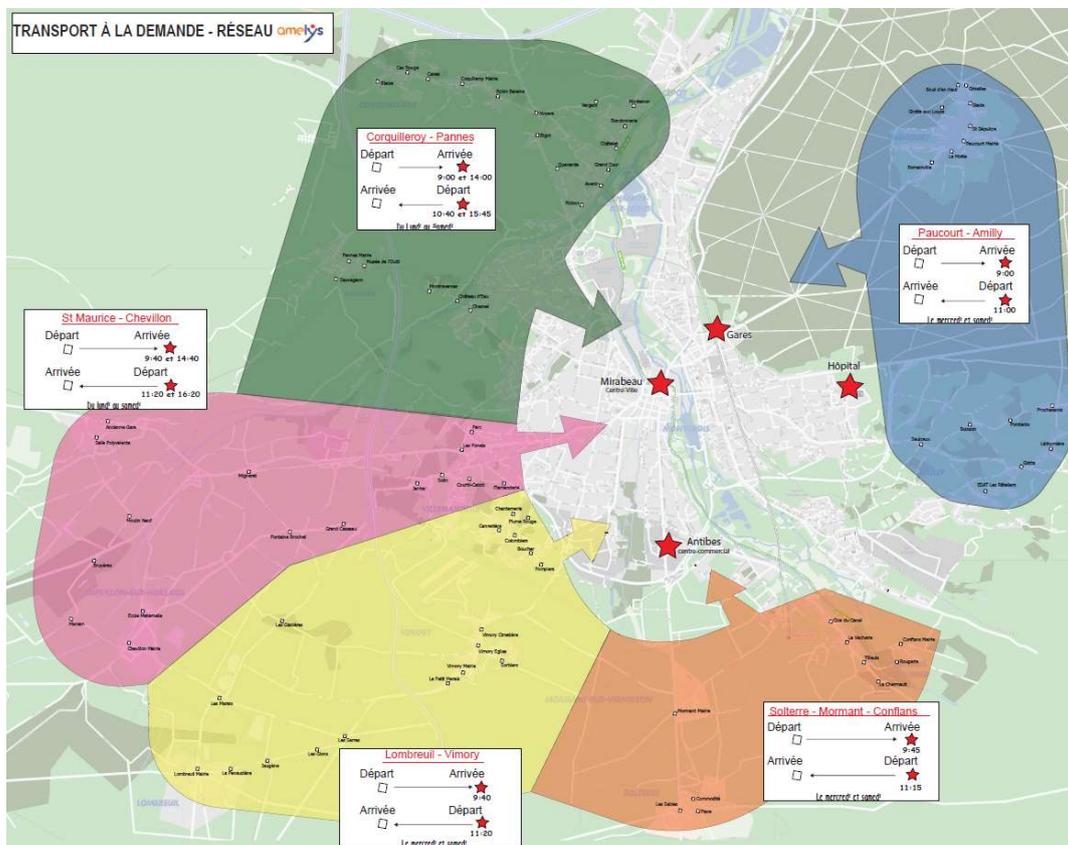
- Ligne 33 A : première partie de la ligne de Blaise à Bigot
- Ligne 33 B : seconde partie de la ligne de Quenarde à Lancy

4.3. L'offre kilométrique du transport à la demande

Les services à la demande sont exploités avec des véhicules de petite capacité, selon la fréquentation (véhicules 5 à 21 places). Les transports sont groupés, à chaque fois que cela est possible.

L'offre de transport à la demande se définit comme suit :

Service TAD	Horaires	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Zone 1 Pannes - Corquilleroy Chevillon - St Maurice	horaire d'arrivée aux générateurs	9h00	9h00	9h00	9h00	9h00	9h00	
	horaire de départ des générateurs pour retour	14h00	14h00	14h00	14h00	14h00	14h00	
Zone 2 St Maurice - Chevillon	horaire d'arrivée aux générateurs	9h40	9h40	9h40	9h40	9h40	9h40	
	horaire de départ des générateurs pour retour	14h40	14h40	14h40	14h40	14h40	14h40	
Zone 3 Ecartis d'Amilly - Paucourt	horaire d'arrivée aux générateurs			9h00			9h00	
	horaire de départ des générateurs pour retour			11h00			11h00	
Zone 4 Lombreuil - Vimory - Solterre - Mormant - Conflans	horaire d'arrivée aux générateurs			9h45			9h45	
	horaire de départ des générateurs pour retour			11h15			11h15	
Cimetière d'Amilly	horaire d'arrivée au cimetière horaire de départ du cimetière pour retour					15h00 16h00		
Flexo gare Nord 20h	horaire de départ depuis la gare	20h00	20h00	20h00	20h00	20h00	20h00	
Flexo gare Sud 20h	horaire de départ depuis la gare	20h00	20h00	20h00	20h00	20h00	20h00	
Flexo gare Nord 21h	horaire de départ depuis la gare	21h00	21h00	21h00	21h00	21h00	21h00	
Flexo gare Sud 21h	horaire de départ depuis la gare	21h00	21h00	21h00	21h00	21h00	21h00	
Flexo soirée samedis							23h15	
Dimanches	horaire d'arrivée aux générateurs (Mirabeau - Hôpital)							15h00
	horaire d'arrivée aux générateurs (Mirabeau - Hôpital)							17h00
TAD Gare dimanches	horaire d'arrivée en gare SNCF (train de 17h48)							17h38
	horaire d'arrivée en gare SNCF (train de 19h52)							19h42
TAD Gare sud (train de 6h17)	horaire d'arrivée en gare SNCF	6h10	6h10	6h10	6h10	6h10		
Moov/Amelys	amplitude de fonctionnement du service de substitution (lignes régulières 1 à 5)	7h30-19h30	7h30-19h30	7h30-19h30	7h30-19h30	7h30-19h30	7h30-19h30	



4.4. Evolution des points d'arrêts

Le réseau Amelys compte 280 arrêts identifiés par 495 points d'arrêts.

Parmi ces points d'arrêts on dénombre :

- 411 points d'arrêts identifiés par des poteaux seuls
- 20 points d'arrêts identifiés par des poteaux et des abris
- 64 points d'arrêts identifiés par des abribus

Par ailleurs le mobilier urbain associé aux arrêts de bus a été modifié sur la commune d'Amilly à la suite d'un changement de concessionnaire entre Clear Chanel et l'entreprise Vediaud. Une quarantaine d'abri bus ont ainsi été modifiés sur la commune d'Amilly en 2023.

4.5. Offre kilométrique

En 2023, le total des kilomètres parcourus par les véhicules du réseau Amelys (kilomètres réalisés en propre et par les sous-traitants) s'élève à 1 058 257 kilomètres, dont 999 290 km par Keolis Montargis et 58 967km par les sous-traitants.

4.6. Vitesse commerciale

La vitesse commerciale est un des éléments-clés de la mesure de la performance pour les réseaux de transport public urbain.

Sur l'année 2023, les lignes régulières du réseau Amelys ont atteint les vitesses commerciales suivantes :

2023	Vitesse commerciale	Kilomètres commerciaux	Poids de la ligne
Ligne 1	16,53	197 971	32,1%
Ligne 2	15,99	193 758	31,4%
Ligne 3	17,7	55 675	9,0%
Ligne 4	16,14	78 690	12,8%
Ligne 5	21,35	79 334	12,9%
Navette Coralys	10,75	11 633	1,9%

Les lignes régulières n°1 et 2 ont des itinéraires traversant des quartiers à forte densité de population, en milieu exclusivement urbain. Le développement sur ces itinéraires de pôles commerciaux (développement de la zone commerciale d'Antibes sur la ligne 2, développement de la zone commerciale sur la ligne 1 rue Saint Just...) et l'implantation de multiples panneaux « stop » ont ralenti naturellement la vitesse de circulation, ce qui explique que ces deux lignes ont des vitesses commerciales plus faibles.

Le passage à la gare sur la ligne 2 a fait baisser la vitesse commerciale avec les feux et les embouteillages réguliers au moment de l'arrivée des trains tout comme la ligne 4.

La ligne régulière 3 a une vitesse commerciale plus élevée en raison d'un itinéraire plus « roulant » ainsi qu'un nombre de montées moindre sur les arrêts.

Enfin la ligne régulière 5 a une vitesse commerciale plus élevée, du fait de son tracé empruntant un itinéraire périphérique et de sa fréquentation. Ces différents éléments favorisent une meilleure vitesse commerciale.

La vitesse commerciale de la navette Coralys est quant à elle restée inchangée, à un peu moins de 11 km/h. Cette faible vitesse commerciale s'explique par un itinéraire desservant exclusivement l'hyper-centre de Montargis, où la circulation automobile est plus dense, et où les aménagements de voirie visant à réguler ces flux et à garantir la sécurité des piétons sont plus conséquents.

4.7. Présentation des services non assurés

Au total, sur l'année, l'offre commerciale est constituée de 69 539 courses commerciales.

Parmi ces courses certaines n'ont pu être assurées.

Vous trouverez ci-dessous mois par mois pour l'année 2023, la liste des services non réalisés, partiellement ou totalement, ainsi que les causes associées par rapport aux services commerciaux annoncés :

JANVIER 2023				
Jour	Ligne/ Direction	Course	Section impactée	Raison
3	2 / Antibes	12H36	Hôpital/Buges	Panne véhicule
7	5 / Hôpital	10H20	Hôtel de ville /Gaillardin	Manifestation
9	5 et scolaire	9h	Déviaton rue Tellier du 10/01 au 03/03	Travaux - route barrée
11	2 / La Chapelle	18H57 19H37	Course pas faite	Absentéisme conduite
13	4 / Mirabeau	16h55	Gare Orme pas fait	Retard sur la Course précédente
13	Coralys	18h30	Course pas faite	Panne véhicule
18	3 / Mirabeau	9h30/9h53	Course pas faite	Panne véhicule
18	Coralys	service/Coralys	Course pas faite	Absentéisme conduite
19	Flexo Gare	soir	Course pas faite	Grève nationale pas de train
21	2 / Antibes	13h16/14h01	Course pas faite	Panne véhicule
21	Coralys	12h30	Fin du service	Absentéisme conduite
21	1/2/3/5	18h25	Déviaton rue Gambetta fermée	Accident sur voirie
26	Coralys	journée	Course entiere	Absentéisme conduite
27	Coralys	journée	Course entiere	Absentéisme conduite
31	1/2/3/5	10h40/12h15	Centre ville	Manifestation
31	2 / Antibes	16H58/17H51	Cepoy/Antibes	Panne véhicule

FEVRIER 2023				
Jour	Ligne/ Direction	Course	Section impactée	Raison
1	Coralys	13H00/19H35	Course entiere	Absentéisme conduite
1	1 / Hôpital	17h00	Bûges/Solin	Panne véhicule
6	1 / Bûges	13h42/13h56	Vauban/Buges	Panne véhicule
6	1 / Hôpital	13h58/14h03	Buges/23 Août	Retard sur la Course précédente
8	Coralys	16h30/19h30	Coralys 3ème service	Absentéisme conduite
7	1/2/3/5	10h40/12h15	Centre ville	Manifestation
8	2 / Antibes	9h50/10h31	Cepoy/Antibes	Panne véhicule
8	2 / La Chapelle	13h35/14h01	Mirabeau/Cepoy	Panne véhicule
8	1 / Bûges	15H58/16H01	LEF/Gare	Retard sur la Course précédente
11	2 / Antibes	12h25/12h42	Cepoy/Hangar	Panne véhicule
11	1/2/3/5	14h30/16h30	Centre ville	Manifestation
13	2 / La Chapelle	10h30/12h00	Nevers	Travaux - route barrée
16	1/2/3/5	10h40/12h15	Centre ville	Manifestation
17	Coralys	18H06	Dr Roux/Office tourisme	Panne véhicule
21	2 / La Chapelle	10h20/10h58	Les Joncs / Cepoy	Panne véhicule
22	3 / Mirabeau	9h10/9h45	Déviaton par haut de varrenne	Passage à niveaux fermé
22	2 / Antibes	/ Hôpital44/12h	Maupassant/Antibes	Accident sur voirie
27	1 / Bûges	17h58	Buge 23 Aout	Retard sur la Course précédente
28	4 / Mirabeau	17h55/18h25	Hugo - Mirabeau	Panne véhicule

MARS 2023				
Jour	Ligne/ Direction	Course	Section impactée	Raison
1	2	17h16/20h00	Nevers/Ferry	Fuite de gaz
3	2	8h20/9h30	Nevers/Ferry	Travaux - route barrée
7	1/2/3/5	10h40/12h30	Centre ville	Manifestation
9	1 / Bûges	7h33/7h58	Mirabeau/Buges	Panne véhicule
11	1/2/3/5	14h45/16h15	Centre ville	Manifestation
13	4 / Mirabeau	16h55/17h14	Gare/Jaillon	Retard sur la Course précédente
13	3 / Mirabeau	18h04/18h22	Amilly Stade/Mirabeau	Retard sur la Course précédente
15	1/2/3/5	10h40/12h30	Centre ville	Manifestation
15	2 / Antibes	14h40/15h10	Cepoy/Mirabeau	Retard sur la Course précédente
18	Coralys	16h30/19h30	Coralys 3ème service	Absentéisme conduite
20	1/2/3/5	8h00/12h00	Belles manieres	Travaux - route barrée
21	2 / Antibes	12H59/13H03	Chapelle /château-etangs pas fait	Retard sur la Course précédente
22	2 / La Chapelle	10h10/10h28	Jaures/Cepoy pas fait	Travaux - route barrée chalette
22	2 / Antibes	10h28/1049	Chapelle/Bregaudiere	Retard sur la Course précédente
24	/ Bûges/1 / Hôpit	18h20	Ponte Lima/Château Blanc/Pontonnerie	Déviation Caillassage
25	4 / Mirabeau	10h20/10h54	Course entiere	Panne véhicule
25	/ Bûges/1 / Hôpit	18h	Ponte Lima/Château Blanc/Pontonnerie	Déviation Caillassage
27	1/2/3/5/	10h/10h50	arret loing	Rue du Loing fermée
28	2 / La Chapelle	12h48/13h01	fonderie/la chapelle	Panne véhicule
29	Coralys	16h30/19h30	Coralys 3ème service	Absentéisme conduite

AVRIL 2023				
Jour	Ligne/ Direction	Course	Section impactée	Raison
4	2 / Ant/ La Chap	8h18/10h30	briselance/jonc/bleuets	Accident sur voirie
4	1 / Hôp /1 / Bûges	11h40/15h25	Hôpital	Voiture gênante
5	2 / Antibes	16h45	Chapelle/Bregaudiere	Accident sur voirie sur HLP
6	1/2/3/5	10H30/13H30	Centre ville	Manifestation
7	3	15h30/16h00	Eiffel/loing	PL en panne- voirie bloquée
8	2 / Antibes	14h10/14h53	Course entière	Panne véhicule
12	Coralys	12h30/19h30	pas de Courses	Absentéisme conduite
13	1/2/3/5	10H45/12h15	Centre ville	Manifestation
15	1 / Bûges	18H01	Hôpital/Buges	Véhicule mal stationné
15	1	18h00/18h30	Hôpital	Véhicule mal stationné
17	1/2/3/5	8h45/11/20	Hôtel de ville/Raspail	Travaux - route barrée
19	2 / Antibes	13h10	Combes/Antibes	Panne véhicule
21	2//4	8h30	Chalette Mairie Gué aux biches	Intervention PN
26	3	13h25/15h20	CPAM/Chaussée	Intervention pompiers
28	2	17h40/19h30	Cepoy/Lancy	Passage à niveaux fermé à Forêt
	1 / Bûges	7h26	Hôpital/Buges	Courses supprimées jusqu'à fin juin
	2 / Antibes	18H57	Antibes/Cepoy	
	2 / La Chapelle	7h38	Antibes/Cepoy	
	2 / Antibes	8h28	Cepoy/Antibes	

Sur le mois d'avril, il est a noté que le réseau a été perturbé par 2 mouvements de grève faisant suite au mouvement national sur le système de retraite. Sur ces 2 journées, la flexibilité des conducteurs non-grévistes a permis de limiter l'impact des absences sur les services pour les clients.

Sur le 6 avril le réseau s'est organisé de la manière suivante entre les services maintenues et ceux qui ont été supprimés :

- Lignes secondaires et complémentaires :
 - o Lignes maintenues : 10 (par nous le matin et en taxi le soir), 11, 13, 14, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 25, 26, 29, 31, 32, 33, 34 matin

- Ligne supprimée : 34 le soir mais les élèves avaient une solution en prenant la 11 au plateau jusqu'à Saint Nicolas puis correspondance avec la 2 à Mirabeau (les conducteurs ont aidé les élèves concernés)
- Lignes régulières : un travail avec le planning a été réalisé afin de maintenir au maximum les courses clés du réseau (correspondance, train, horaires établissements scolaire)
 - Ligne 1 : 7 courses supprimées sur les 60 courses. Les courses supprimées étaient des courses sans correspondance et avec solution de passage avant et après
 - Ligne 2 : 5 courses supprimées sur les 62 courses. Les courses supprimées étaient des courses sans correspondance et avec solution de passage avant et après
 - Ligne 3 : maintenue car fréquence de la ligne plus faible et desserte de la ZI Amilly
 - Ligne 4 : la ligne n'a circulé qu'entre 8h15 et 13h. Il s'agissait de la ligne la plus impactée car sur la majorité de son itinéraire les habitants avaient une solution avec les passages des lignes 1 et 2
 - Ligne 5 : maintenue car fréquence de la ligne plus faible et desserte de la ZA Villemandeur
- Services supprimés :
 - pas de flexo gare le soir (avec la journée nationale de grève peu de trains circulaient cette journée-là), pas de Coralys jeudi après-midi, pas de TAD et PMR ainsi que vendredi matin car nous avons dû inverser le repos d'un conducteur pour assurer le passage des lignes complémentaires et secondaires.

Sur la journée de grève du 13 avril, l'organisation était la suivante

- Lignes secondaires et complémentaires :
 - Lignes maintenues : 10 ,11, 13, 14, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 25, 26, 29, 31, 32, 33, 34 matin
 - Ligne supprimée : 34 le soir mais les élèves avaient une solution en prenant la 11 au plateau jusqu'à Saint Nicolas puis correspondance avec la 2 à Mirabeau (les conducteurs ont aidé les élèves concernés)
- Lignes régulières : pour assurer les lignes régulières nous avons dû supprimer des courses de lignes régulières.
 - Ligne 1 : départ de 7h26 de Hôpital
 - Ligne 2 : départ de 7h38 de Antibes ; départ de 18h57 de Antibes ; tronçon La Chapelle / Hangar entre 8h28 et 8h45
 - Ligne 4 : départ de 16h45 de Mirabeau, à 14h43 les clients seront déposés à St Nicolas et non à Mirabeau.
- Services supprimés/ modifiés :
 - Dernière prise en charge possible SAD/PMR à 12h.
 - Pas de navette de la journée
 - Pas de départ de 21h03 sur le Flexo Gare, celui de 20h15 est maintenu.

A partir du mois d'avril le réseau a dû faire face à des très fortes difficultés sur les effectifs et a dû adapter légèrement son offre jusqu'à l'offre estivale.

Le réseau a en effet connu sur plusieurs semaines une concomitance d'absences qui a rendu la situation difficile jusqu'aux grandes vacances scolaires.

En effet aux absences maladie courante et départs programmés (CET, retraite) se sont ajoutées de multiples situations d'absences imprévues :

- un agent en suspension de permis du fait d'une vitesse excessive dans le cadre privé
- un agent dont nous avons dû nous séparer suite à un contrôle positif à l'alcool lors de nos opérations internes
- un agent dont nous avons dû nous séparer suite à un contrôle stupéfiant lors de nos contrôles internes
- 2 agents qui ont démissionné et qui ont souhaité changer d'orientation professionnelle.

- 4 agents en arrêt long (3 dépressions et 1 longue maladie)

Nous avons fait revenir tous les jours de nombreux agents sur repos pour nous permettre de produire le livret horaire mais il a fallu en accord avec la collectivité nous résoudre à devoir diminuer temporairement certaines courses en semaine à la rentrée des vacances d'avril afin de bien permettre la desserte quotidienne de tous les établissements scolaires en attendant un retour des effectifs à la normal.

Aussi nous avons réduit exceptionnellement la production de 3.5 courses sur les 200 courses quotidiennes du réseau des lignes régulières du lundi au vendredi sur les mois de mai et juin afin de garantir les transports vers les établissements scolaires.

Ces courses supprimées étaient sur les lignes 1 et 2 qui ont le plus de fréquence de passage et sur des courses sans correspondance. Les lignes 3, 4 et 5 n'ont pas été concernées et l'offre du samedi a bien été maintenue.

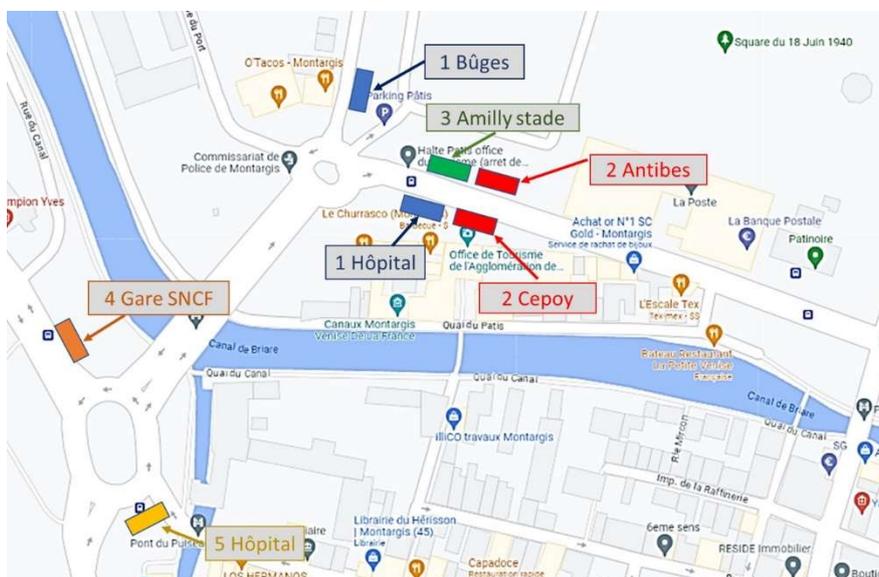
Sur les mois de mai et juin, la navette sœur de ville Coralys a également dû être souvent supprimée pour privilégier le retour des agents sur les courses en desserte des établissements scolaires, les courses en correspondances ou la desserte de la gare sur cette période.

Un plan d'action afin de sortir au plus vite de cette situation de tension sur les effectifs a été mis en place et sera détaillé dans la partie Personnel de ce rapport.

MAI 2023				
Jour	Ligne/ Direction	Course	Section impactée	Raison
2	Coralys	16h30/19h30	Course entiere	Absentéisme conduite
4	4 / Mirabeau	16h40	Mirabeau/Gare	Absentéisme conduite
9	1 / Bûges	13h36	Hôpital/Buges	Panne véhicule
9	Coralys	16h30/19h30	Course entiere	Absentéisme conduite
10	Coralys	14H00/19H30	Courses	Absentéisme conduite
11	Coralys	14H00/19H30	Courses	Absentéisme conduite
12	Coralys	14H00/19H30	Courses	Absentéisme conduite
13	Coralys	16H30/19H30	Courses	Absentéisme conduite
15	3	journée	Nivelle/A.Mairie	Travaux - route barrée pass. à niv
15 au 2	5	journée	St Firmin/tuilerie	Travaux - route barrée pass. à niv
16	3	5H30/9H	Nivelle/A.Mairie	Travaux - route barrée pass. à niv
17	2 / Antibes	14H40	Cepoy/de gaulle	Intervention police municipale
17	Coralys	15H30/19H30	Courses	Absentéisme conduite
20	Coralys	13H00/19H30	Courses	Absentéisme conduite
25	Coralys	16H00/19H30	Courses	Absentéisme conduite
26	Coralys	14H00/19H30	Courses	Absentéisme conduite
27	Coralys	13H00/19H30	Courses	Absentéisme conduite
30	Coralys	14H00/19H30	Courses	Absentéisme conduite
31	Coralys	10H00/19H30	Courses	Absentéisme conduite

JUIN 2023				
Jour	Ligne/ Direction	Course	Section impactée	Raison
1	2 / Antibes	18h49	Cepoy/Forêt	Panne véhicule
2	Coralys	16H00/19H30	Courses	Absentéisme conduite
3	Coralys	16H30/19H30	Courses	Absentéisme conduite
5 au 30	3	Journée	Usines/St gabriel	Travaux - route barrée
6	1/2/3/5	10H45/12h15	Centre ville	Manifestation
6	2//4	15h20/16h	Jaurès/Hugo	Accident sur voirie
6	Coralys	16H30/19H30	Courses	Absentéisme conduite
7	Coralys	16H30/19H30	Courses	Absentéisme conduite
10	Coralys	13H00	Course	Panne véhicule
13	Coralys	Journée	toutes	Absentéisme conduite
14	Coralys	16H00/19H30	Courses	Absentéisme conduite
15	Coralys	13H00/19H30	Courses	Absentéisme conduite
16	Coralys	13H00/19H30	Courses	Absentéisme conduite
20	Coralys	14h/19h35	Courses	Absentéisme conduite
21	Coralys	15h00	Courses	Absentéisme conduite
23	Coralys	14h/19h35	Courses	Absentéisme conduite
26	1	16h35 à 18h	Roux-Fédry/Bourgogne	Incendie
28	1	13H20/17H35	Terminus BOURGOIN	Véhicules mal stationnés accès Hôpital
29	1	matinée	château blanc/23 aout	Voitures brûlées
30	Suite à de nombreux incendies et dégradations en centre ville, Mirabeau inaccessible. Correspondances faites le matin à St Nicolas. Arrêt total du réseau l'après-midi suite à des menaces de présence de casseurs.			

Suite aux émeutes de fin juin, le pôle de correspondance à Mirabeau était inaccessible. Le réseau s'est organisé le temps des interventions avec un pôle de correspondance temporaire à Perruchot. A partir du 8 juillet, la place Mirabeau a été de nouveau ouverte et le réseau a pu de nouveau passer par ce pôle central.



JUILLET 2023				
Jour	Ligne/ Direction	Course	Section impactée	Raison
4 au 7	Coralys	journée	Courses entiere	Absentéisme conduite
8	Mirabeau		Réouverture Mirabeau sauf ligne 4	
8	4 / Gare	13h26/13h56	Sirène / Gare	Panne véhicule
12	2 / Antibes	Hôpital31/11 / Hôg	Mairie /Antibes	Panne véhicule
12	2 / La Chapelle	/ Hôpital52/12h	Antibes	Panne véhicule
17	2 / Antibes	5h57/6h17	Lancy/Mirabeau	Top de Retard sur la Course précédent
19/20	2	13H/17H	Rue Jean Jaurès fermée	Travaux - route barrée
19/20	4	13H/17H	Rue Jean Jaurès fermée	Travaux - route barrée
26	4 / Gare	9h/9h20	Terminus Perruchot	Travaux - route barrée
28	5 ZA	18H28	Mirabeau/ZA VILLEMANDEUR	Panne véhicule
29	Coralys	14H30/15H	CourseS	Panne véhicule
31	1-2-3-5	7h00/16h30	Loing	Travaux - route barrée

AOÛT 2023				
Jour	Ligne/ Direction	Course	Section impactée	Raison
16	2 / Antibes	14h10	La Chapelle/Antibes	Altercation client
16	3	9h00/15h10	Crowborough	Travaux - route barrée
17	Coralys	14H00/19H30	Courses	Absentéisme conduite
16	4 / Mirabeau	16h14/16h58	Gare/Mirabeau	Panne véhicule
23	1	11h20/13h50	Hôpital	Véhicule mal stationné

Septembre 2023				
Jour	Ligne/ Direction	Course	Section impactée	Raison
5	4 / Mirabeau	8h30	Gué aux biches	Erreur itinéraire
8	2 / La Chapelle	17h55	Antibes/ Cepoy	Panne véhicule
9	Coralys	10H à 13h30	Courses	Absentéisme conduite
12	Coralys		Service entier	Absentéisme conduite
18	4 / Gare	15h09	Mirabeau/Gare	Panne véhicule
19	1/2/3/5	fin 18h27	Carrefour gambetta Sedillot	intervention pompiers
23	1 / Bûges	12h/12h30	chatau blanc /23 aout	Course de vélos
30	Coralys	15h30/16h	15h30 pas fini /16h Course entiere	Panne véhicule

Octobre 2023				
Jour	Ligne/ Direction	Course	Section impactée	Raison
4	Coralys	15h et 18h	Course entiere	Panne véhicule
9	2 / Antibes	7h05/7h25	Hugo / Antibes	Panne véhicule
13	1/2/3/5	10h40/12h00	Centre ville	Manifestation
14	2	15h/20h	Château/ la chapelle	Course vélo
17	1 / Hôpital	10h52	Chautemps/hôpital	Retard sur la Course précédente
18	Coralys	10h30 et 12h30	Course entiere	Panne véhicule
20	1 / Hôpital	11h30	Schuman	Accident sur voirie
21	Coralys	10h30	Course entiere	Panne véhicule
30	1	10h30/12h30	Hôpital	Véhicule mal stationné

Novembre 2023				
Jour	Ligne/ Direction	Course	Section impactée	Raison
du 6 nov à fin mai 2024, la ligne 5 fait son Terminus à Gros- Moulin				
13	2 / Antibes	13h23	Verlaine Painleve	Erreur itinéraire
18	Réseau	10h35/11h50	Centre ville	Manifestation
24	2 / La Chapelle	10h21/10h58	Jonc/la Chapelle	Panne véhicule
24	3/ Amilly Stade	19H40	Terres Blanches/ Amilly Stade	Panne véhicule
27	1 / Bûges	14H30/15H	Pontonnerie/Ponte de Lima	Accident sur voirie
29	Coralys	12h30	Course entière	Accident sur voirie

Comme précisé page 12 de ce rapport, les travaux sur la rue Tellier ont modifié le terminus de la ligne 5 à partir du 6 novembre.

Décembre 2023				
Jour	Ligne/ Direction	Course	Section impactée	Raison
6	1 / Hôpital	7h30/8h20	Verdier Hôpital	Panne véhicule
6	2 / La Chapelle	17h20	Nervers / Ferry	Poids lourd bloquant la rue Kléber
7	3 / Mirabeau	15h30/17h30	Chaussée/ Loing	Intervention police à la Chaussée
7	2 / La Chapelle	17h22/17h30	Lancy	Panne véhicule
9	2	à partir de 15h30	Fonderie/Forêt /Hangar	Travaux - route barrée
13	5	10h30/12h	Chaintreau	Travaux - route barrée
16	4 / Eluard	19H35	Arrago /Folie non deservis	Voiture bloquant rue jaillon
23	Coralys	17H30	Fin de service	Blocage centre ville feu d'artifice
27	2 / Antibes	7H03/7H13	Mirabeau/Antibes	Accident sur voirie
27	2 / La Chapelle	7H19/8H02	Antibes/CEPOY	Accident sur voirie
27	4 / Eluard	19H35/19H43	Folie / Eluard	Accident sur voirie
28	1 / Hôpital	14H58/15H44	Course complète	Panne véhicule

5. La fréquentation

5.1. Fréquentation globale

Pour rappel, le calcul de la fréquentation du réseau Amelys a changé de méthodologie par rapport aux années précédentes depuis l'année 2020.

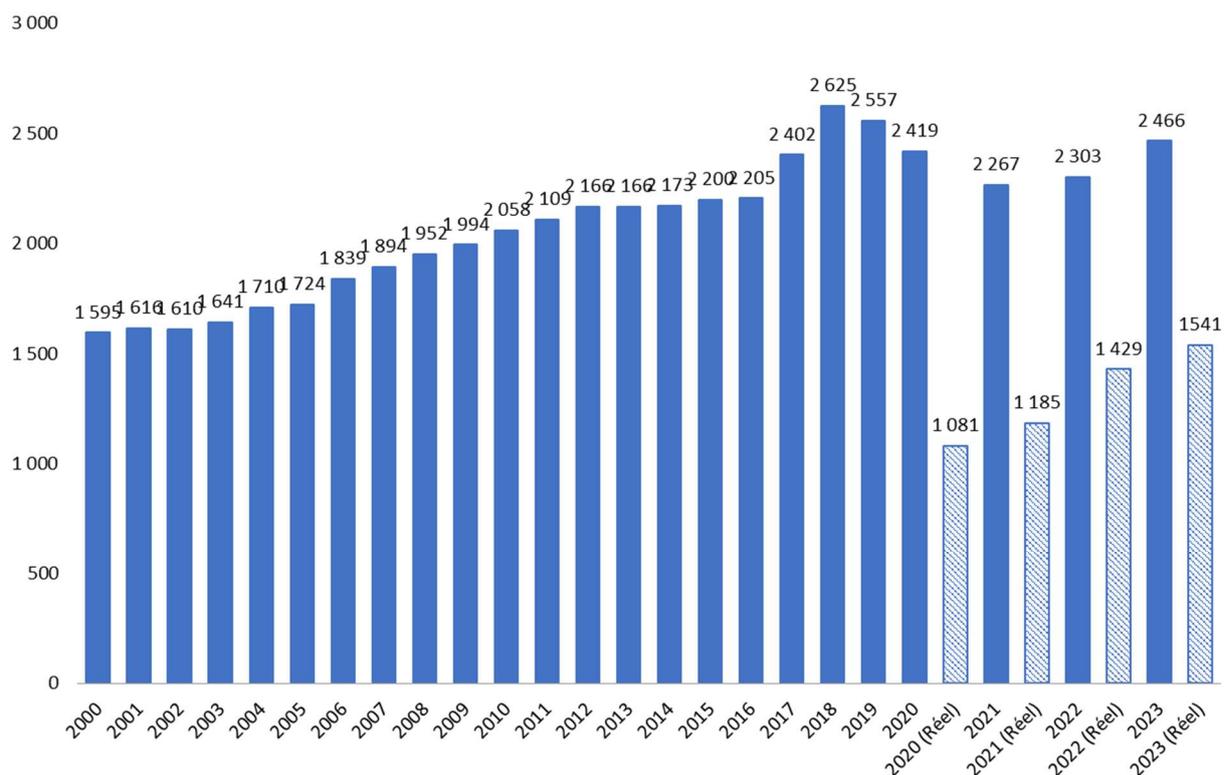
Historiquement la fréquentation était basée sur les ventes de titres de transport auxquelles étaient appliquées un coefficient de mobilité associé. Ce mode de calcul était empirique et ne prenait pas en compte les différentes perturbations.

Avec la mise en place du nouveau système de billettique fin 2019, les fréquentations observées correspondent à la réalité des titres validés.

Au final sur l'année 2023 la fréquentation a atteint 1 541 765 soit +7.8% par rapport à 2022.

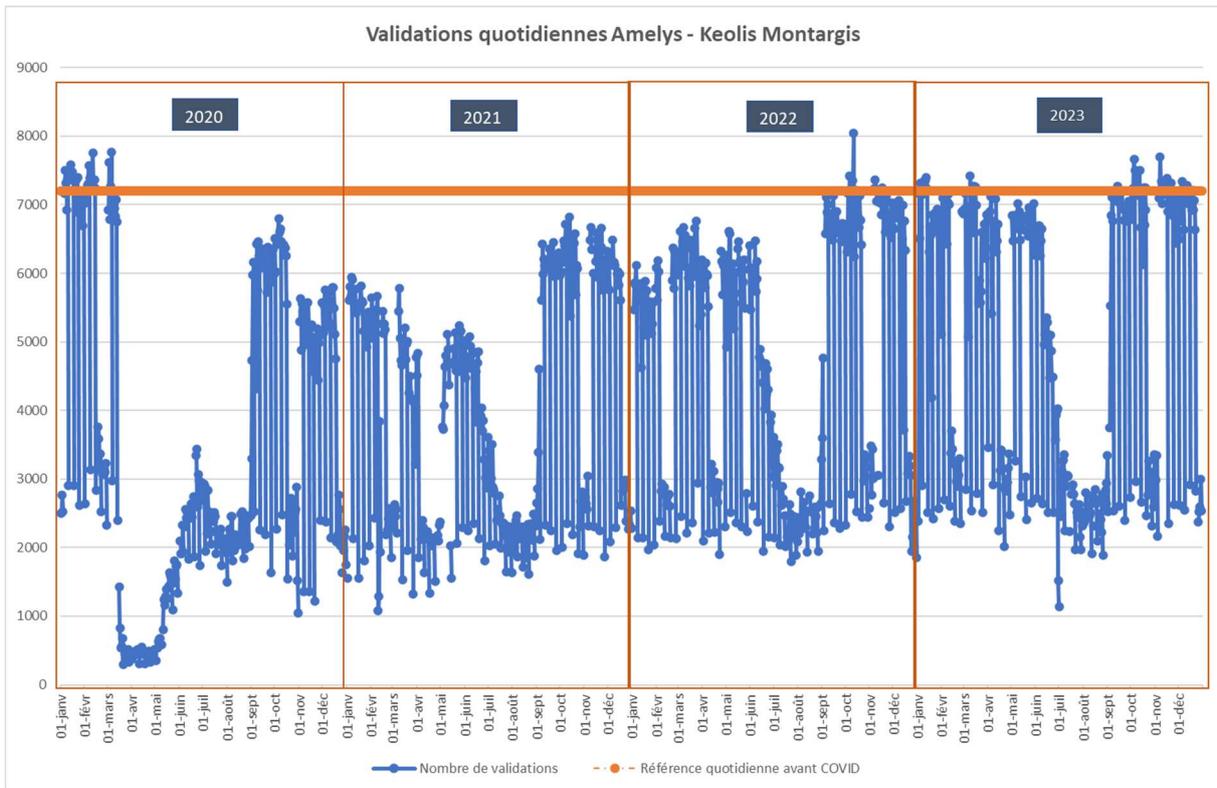
Afin de pouvoir mieux comparer l'évolution des fréquentations, les voyages depuis 2020 ont été calculés selon la méthode d'application des coefficients de mobilité ainsi que selon les validations réelles constatées sur les valideurs. Le décompte des voyages selon la seconde méthode se retrouvent minorées (notamment en cas de mauvais fonctionnement du valideur, non prise en compte des utilisateurs qui ne valident pas leur titre de transport.)

Voyages annuels réseau Amelys depuis 2000



En utilisant la comparaison des fréquentations selon le coefficient de mobilité on remarque que l'année 2023 revient à un niveau de fréquentation connu avant le début de la crise sanitaire.

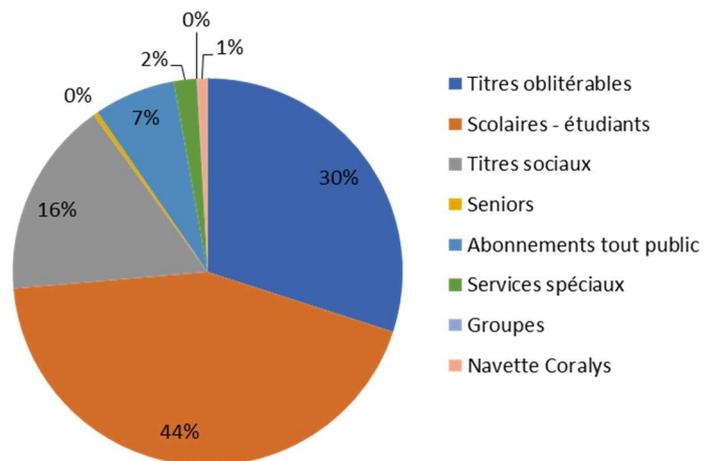
Le graphique ci-dessous qui représente les validations quotidiennes du réseau selon les données de la billetterie.
 Sur l'année 2023, les niveaux de validation quotidienne reviennent à ceux des premiers mois de 2020 avant la crise sanitaire.



5.2. Fréquentation par titre de transport

Voici la répartition des voyages par titre pour l'année 2023 sous forme graphique :

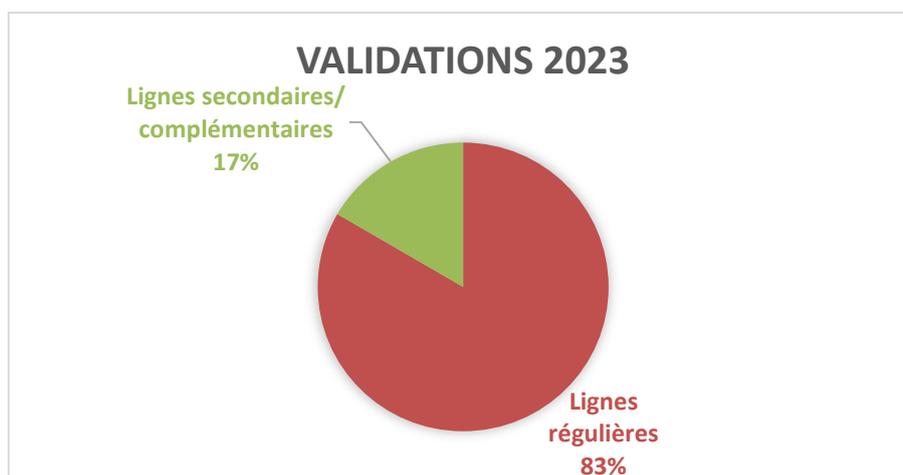
Répartition des voyages par titre (2023)



On constate une augmentation significative de la fréquentation sur toutes les cibles de clients mais ce sont les scolaires et les clients occasionnels qui utilisent des titres oblitérables qui ont le plus contribué à la croissance de la fréquentation depuis 2 ans.

Répartition des voyages par titre	2020		2021		2022		2023		variation vs 2022
	voyages	poids	voyages	poids	voyages	poids	voyages	poids	
Titres oblitérables	284 962	26,4%	332 418	28,0%	419 021	29,3%	456 326	31,9%	8,9%
Scolaires - étudiants	409 992	37,9%	481 165	40,6%	602 430	42,1%	663 427	46,4%	10,1%
Titres sociaux	184 573	17,1%	212 493	17,9%	240 079	16,8%	249 915	17,5%	4,1%
Seniors	5 047	0,5%	4 409	0,4%	5 822	0,4%	5 983	0,4%	2,8%
Abonnements tout public	80 152	7,4%	70 713	6,0%	89 621	6,3%	102 719	7,2%	14,6%
Services spéciaux	22 140	2,0%	27 565	2,3%	28 819	2,0%	28 757	2,0%	-0,2%
Groupes	570	0,1%	348	0,0%	647	0,0%	807	0,1%	24,7%
Navette Coralys	16 125	1,5%	16 945	1,4%	16 182	1,1%	12 890	0,9%	-20,3%
Autres	77 291	7,2%	39 116	3,3%	26 658	1,9%	20 941	1,5%	
Total	1 080 852	100%	1 185 172	100%	1 429 279	100%	1 541 765	108%	7,9%

Si nous regardons les fréquentations en fonction des lignes présentes sur le réseau, nous pouvons remarquer que 83% des voyages s’effectuent sur les lignes régulières :



5.3. Fréquentation sur les scolaires

Afin d’estimer le volume des scolaires transportés il faut s’intéresser au volume des abonnées TAM TAM ainsi qu’au volume des abonnés YAKA qui ont en ligne de référence une ligne secondaire ou complémentaire et qui ont l’âge d’être scolarisés dans un collège ou lycée de l’agglomération (l’offre YAKA étant valable de 4 à 26 ans).

Au total les abonnements jeunes ont représenté 2811 élèves en 2023.

Ventes rentrée	Total général
2021	2369
2022	2487
2023	2811
	4,98%

Pour l'analyse, seuls les abonnés TAM TAM sont identifiés précisément sur des déplacements affectés à une ligne définie.

Les abonnés YAKA peuvent se déplacer en illimité sur tout le réseau et leurs déplacements ne sont pas concentrés sur une ligne spécifique.

Il faut savoir que les déplacements des collégiens et des lycées effectués avec des titres unitaires ne sont pas comptabilisés dans le tableau suivant.

Le volume réel de scolaires transportés sur une ligne se situe donc entre le taux de remplissage maximal avec les abonnés TAM TAM et celui avec les TAM TAM et les YAKA.

Par ailleurs de nombreux scolaires empruntent quotidiennement les lignes régulières du réseau : la ligne 1 dessert notamment les lycées Château blanc, Durzy, en forêt et les collèges du Chinchon et Schuman ; la ligne 2 dessert les collèges Picasso et du Chinchon ; la ligne 4 le collège Eluard et les lycées Château blanc et Durzy ; la ligne 5 le lycée Verdier et le collège Lucie Aubrac.

6. Le parc de véhicules

Le réseau Amelys est à même de délivrer une bonne qualité de service à ses clients à condition que le parc de véhicules soit récent, bien entretenu, et que les pannes les plus courantes soient anticipées par de l'entretien préventif.

La politique de maintenance du parc de matériel roulant menée par Keolis Montargis vise à maximiser le taux de disponibilité des véhicules, en affectant en priorité les véhicules les plus récents aux lignes les plus empruntées.

Pour accompagner les efforts de l'atelier de maintenance, la formation et le management des conducteurs visent à leur conférer une haute compétence, une conduite douce préservant le matériel et garantissant un grand niveau de confort aux occupants du véhicule.

6.1. Inventaire du parc

Voici l'inventaire des véhicules constituant le parc Amelys, à jour au 31 décembre 2023 :

N° Véh	Type Véhicule	1ère mise en circulation	Nb de places assises	Nb de places assises + Debout	kms au compteur au 31/12/2023	conso aux 100 kms sur 2023	Norme environnementale	Accessibilité (rampe et fauteuil roulant)	Age du parc 2023
Age Moyen									12,08
1 PMR	Crafter (minicar)	01/04/2009	6 + 1	7	275 096	12,1	euro 4	oui	14,75
6	City 21 (minibus)	01/11/2012	10 + 1	20	115 543	17,5	euro 5	oui	11,24
7	Jumper (minibus)	09/12/2004	11 + 1	16	258 933	16,4	euro 3	non	19,06
8	City 21 (minibus)	26/08/2015	10 + 1	20	200 711	18,3	euro 6	non	8,35
9	City 23 (minibus)	05/11/2019	10 + 1	22	172 146	18,1	euro 6	non	4,16
46	Agora 12m	28/05/2003	26 + 1	113	484 396	39,8	euro 3	oui	20,59
47	Agora 12m	07/04/2004	26 + 1	113	486 483	39,4	euro 3	oui	19,73
48	Citelis 12m	25/08/2005	26 + 1	110	529 747	36,4	euro 3	oui	18,35
49	Citelis 12m	25/08/2005	26 + 1	110	574 215	34,6	euro 3	oui	18,35
51	Citelis 12m	25/08/2005	26 + 1	110	615 818	37,0	euro 3	oui	18,35
52	Citelis 12m	25/08/2005	26 + 1	110	648 330	35,9	euro 3	oui	18,35
53	Citelis 12m	25/08/2005	26 + 1	110	671 777	37,7	euro 3	oui	18,35
54	Citelis 12m	25/08/2005	26 + 1	110	672 054	36,2	euro 3	oui	18,35
55	Citelis 12m	21/12/2007	26 + 1	110	670 267	35,5	euro 4	oui	16,03
56	Citelis 12m	21/12/2007	26 + 1	110	696 022	37,0	euro 4	oui	16,03
57	Citelis 12m	21/12/2007	26 + 1	110	717 528	36,3	euro 4	oui	16,03
58	Citelis 12m	21/12/2007	26 + 1	110	713 486	36,4	euro 4	oui	16,03
59	Citelis 12m	22/12/2008	26 + 1	110	642 071	38,2	euro 5	oui	15,03
61	Citelis 12m	22/12/2008	26 + 1	110	663 927	36,1	euro 5	oui	15,03
62	Citelis 12m	22/12/2008	26 + 1	110	655 521	38,8	euro 5	oui	15,03
63	Citelis 12m	22/12/2008	26 + 1	110	655 406	35,8	euro 5	oui	15,03
64	Citelis 12m	08/04/2010	26 + 1	110	638 516	40,6	euro 5	oui	13,73
65	Citelis 12m	08/04/2010	26 + 1	110	655 334	33,9	euro 5	oui	13,73
66	Citelis 12m	08/04/2010	26 + 1	110	645 529	36,2	euro 5	oui	13,73
67	Citelis 12m	15/08/2012	26 + 1	105	537 783	38,0	euro 6	oui	11,31
68	Urbanway 12m	13/10/2015	25 + 1	105	366 453	34,5	euro 6	oui	8,22
69	Urbanway 12m	13/10/2015	25 + 1	105	345 677	35,0	euro 6	oui	8,22
71	Urbanway 12m	28/12/2017	23 + 1	106	275 467	38,1	euro 6	oui	6,01
72	Urbanway 12m	21/11/2018	23 + 1	106	230 529	37,0	euro 6	oui	5,11
73	Urbanway 12m	23/09/2021	23 + 1	106	103 124	35,8	euro 6	oui	2,27
74	Urbanway 12m	23/09/2021	23 + 1	106	92 572	35,1	euro 6	oui	2,27
75	Urbanway 12m	17/06/2022	24 + 1	106	68 427	36,73	euro 6	oui	1,54
76	Urbanway 12m	17/06/2022	25 + 1	106	68 964	37,97	euro 6	oui	1,54
77	Urbanway 12m	20/07/2022	26 + 1	106	62 213	36,62	euro 6	oui	1,45
78	Urbanway 12m	20/07/2022	27 + 1	106	66 223	37,18	euro 6	oui	1,45
101	Crossway 12.80m	15/05/2009	59 + 1	60	431 630	32,85	euro 4	oui	14,63
102	Crossway 12.80m	21/07/2009	59 + 1	60	454 144	32,42	euro 5	oui	14,44
103	Crossway 12.80m	03/11/2009	59 + 1	60	275 970	31,19	euro 5	oui	14,16

Au cours de l'année 2023, aucun changement n'est intervenu sur le parc en entrée de véhicule malgré les commandes effectuées.

En effet 1 minibus PMR a été commandé en 2023 et sera livré en 2024.

De même 2 bus standards ont été commandés en 2023 mais compte tenu de difficultés rencontrés dans la réponse apportée par Iveco dans le marché de l'agglomération, les livraisons de ces 2 bus auront lieu en 2024 en même temps que 2 autres bus. Ce sont donc au total 4 bus standards qui arriveront sur le réseau en 2024 (les 2 commandés en 2023 qui ont été retardés et 2 bus commandés en 2024) ainsi que le mini bus PMR.

Plusieurs véhicules sont eux sortis du parc en 2023. Cés véhicules étaient non roulant depuis la réception de 4 nouveaux véhicules en 2022 et étaient en attente cession.

Ainsi le véhicule 43 un Agora de 23 ans a été cédé par l'agglomération à l'association ASPRO (association de sauvegarde du patrimoine roulant) en mai 2023.

Le véhicule 44 a été détruit le 28 juillet 2023, date à laquelle il est sorti du parc.

Le véhicule 45 a été gardé pour pièce mais est enregistré comme non roulant. Grace à la cannibalisation de pièces sur ce véhicule nous pouvons procéder à des réparations sur les 2 véhicules Agora restant dans le parc dont les pièces nécessaires à certaines réparations ne sont plus commercialisées.

Avec la suppression des 3 Agora âgés de plus de 20 ans le parc poursuit son rajeunissement avec un âge moyen du parc à 12,08 ans en 2023. Le renouvellement du parc et l'attribution en début d'année des véhicules identifiés au PPI est un enjeu majeur pour assurer la qualité de service et éviter les incidents.

La poursuite des investissements sur le renouvellement de la flotte engagé par l'agglomération depuis 2021 permettra de rejoindre cet objectif.

Sur les 30 bus standards que compte le parc à fin 2023 :

- 6 véhicules sont âgés de moins de 5 ans
- 4 véhicules ont entre 5 et 10 ans
- 4 véhicules ont entre 10 et 15 ans
- 16 véhicules ont plus de 15 ans (dont 8 véhicules ont plus de 18 ans)

15 véhicules ont plus de 600 000 km.

Par ailleurs pour permettre le transport assis des élèves en provenance du sud-ouest de l'agglomération, 3 cars Crossway d'occasion ont été acheté par Keolis pour la rentrée 2022.

Sur ces 3 cars, 2 sont exploités quotidiennement et le 3^{ème} permet d'avoir un véhicule de réserve dès qu'un car doit être arrêté pour maintenance.

L'âge du parc engendre un surcoût de maintenance des véhicules les plus anciens, et un accroissement du taux de panne en ligne. Pour autant, Keolis Montargis a poursuivi ses efforts de maintenance à la fois préventive et curative pour que ce vieillissement soit le moins pénalisant possible pour les voyageurs.

6.2. Récapitulatif des accidents, des pannes et des visites de contrôle

Voici le relevé des constats amiables et accidents dressés en 2023 suite à des événements survenus avec les véhicules du parc Amelys :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
2023	4	5	7	0	3	3	4	2	4	3	7	4	46
2022	6	5	5	2	6	6	2	2	9	6	7	4	60
2021	3	4	9	7	6	7	7	3	5	3	3	4	61

Le nombre d'accidents en 2023 a connu une forte baisse après 2 années fortes en accidentologie.

En prenant en compte les constats et les incidents, le réseau Amelys a enregistré en moyenne un sinistre tous les 21 123 kilomètres parcourus par l'ensemble des véhicules en propre (contre tous les 16 762 kilomètres en 2022).

Malgré une baisse significative du nombre d'accidents en 2023, les coûts des accidents et incidents relevés sur le réseau Amelys au cours de l'année 2023 sont en nette augmentation avec notamment des coûts de pièces qui ont fortement augmenté :

Année	Nombre d'accidents	Main d'œuvre	Pièces	Travaux extérieurs	Total
2023	46	2 702 €	20 444 €	35 269 €	58 414 €
2022	60	3 647 €	7 282 €	26 769 €	37 698 €
2021	61	3 738 €	15 395 €	47 106 €	66 239 €

Remarque : ces dépenses affichées sont des dépenses brutes, qui ne tiennent pas compte de 2 facteurs :

- Le taux de responsabilité de Keolis Montargis pour les constats amiables
- Les remboursements consentis par l'assurance pour les sinistres pour lesquels Keolis Montargis n'a pas été déclaré responsable

En effet, pour chaque sinistre, qu'il soit responsable ou non, Keolis Montargis répare sans délai le véhicule endommagé pour le remettre en exploitation le plus rapidement possible, afin de ne pas pénaliser la production des services de transport.

Les managers de proximité sont formés à l'analyse des accidents avec les conducteurs et ont ainsi pu mieux accompagner les conducteurs dans les entretiens de débrief post accident et dans l'analyse des causes. Grâce à une analyse post accident plus précise, des actions correctives pour accompagner le conducteur concerné sur la maîtrise du gabarit ont pu être mises en place.

Par ailleurs, les conducteurs concernés par un niveau d'accidentologie anormalement élevé ont été reçus en entretiens individuels et ont eu des plans de progrès individuels avec mise en place d'un suivi périodique spécifique.

De plus tous les conducteurs passent régulièrement des audits de conduite avec leur manager. Ces audits permettent de détecter en amont des sujets d'anticipation ou de de positionnement du véhicule sur la voirie.

6.3. Récapitulatif des pannes

Une panne en ligne correspond à un problème mécanique, électronique ou informatique, intervenant entre la prise de service et la fin de service d'un véhicule.

L'analyse des pannes compare 2 types de pannes pouvant affecter les véhicules du parc Amelys :

- Les pannes dites « bleues », ou pannes non « immobilisantes » qui permettent au véhicule de rejoindre le terminus ou de poursuivre l'exploitation sur la journée tel que prévu dans le graphique conducteur, avant le retour au dépôt pour réparation. Ces pannes ne nécessitent pas d'interrompre le service, ni de transférer les voyageurs sur un autre véhicule pour terminer le voyage commencé et ne sont pas perturbantes pour le client voyageur
- Les pannes dites « rouges », sont des pannes qui ont un impact pour le client voyageur. Il peut s'agir d'une panne qui engendre un retard ou encore d'une panne engendrant une interruption de service. Dans ce cas, généralement, Keolis Montargis envoie en ligne un bus de réserve pour prendre en charge les voyageurs, tandis que le service maintenance assure la prise en charge du véhicule en panne pour le rapatrier au dépôt.

Voici le relevé des pannes bleues et rouges constatées sur le parc de bus du réseau Amelys au cours de l'année 2023 :

Mois	Panne Rouge	Panne Bleue	Total
Janvier	21	15	36
Février	16	16	32
Mars	16	10	26
Avril	6	6	12
Mai	6	4	10
Juin	10	16	26
Juillet	7	9	16
Août	7	13	20
Septembre	17	16	33
Octobre	18	11	29
Novembre	16	11	27
Décembre	17	16	33
2023	157	143	300
Ecart 2022/2023 (en %)	-41%	-29%	-36%
2022	268	202	470
2021	210	159	369
2020	130	208	338

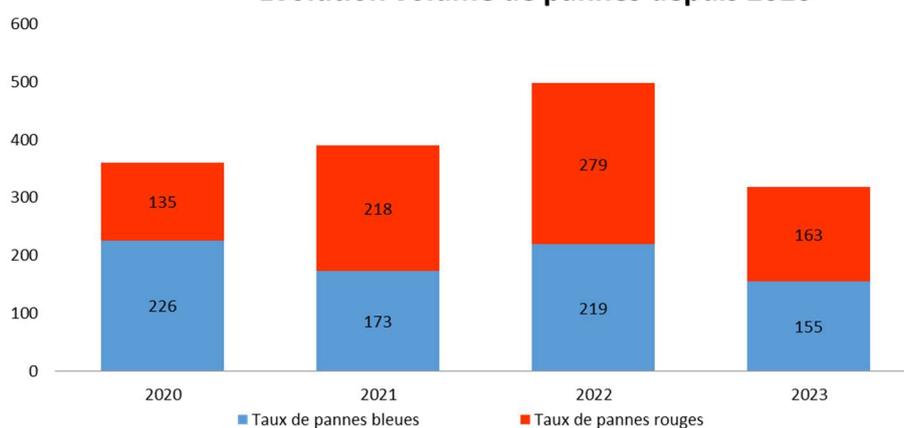
Le nombre de pannes bleues et rouges a baissé de 36% en 2023 par rapport à 2022 :

- pannes bleues : -29%
- pannes rouges : -41%

Chaque panne engendre des perturbations importantes au niveau de la structure avec l'envoi d'une équipe de maintenance sur place et l'envoi immédiat d'un bus de remplacement pour perturber le moins possible la clientèle.

Le renouvellement du parc ainsi que la mise en place d'actions préventives ont permis une baisse significative du volume de pannes constatées sur le réseau.

Evolution volume de pannes depuis 2020



6.4. La mise en place des actions d'amélioration

C'est dans une perspective d'amélioration continue notamment sur le préventif que la filiale a fait appel à l'expertise du groupe et a choisi de développer le programme KIHM (Keolis Industrialise et Harmonise sa maintenance) en début d'année 2021.

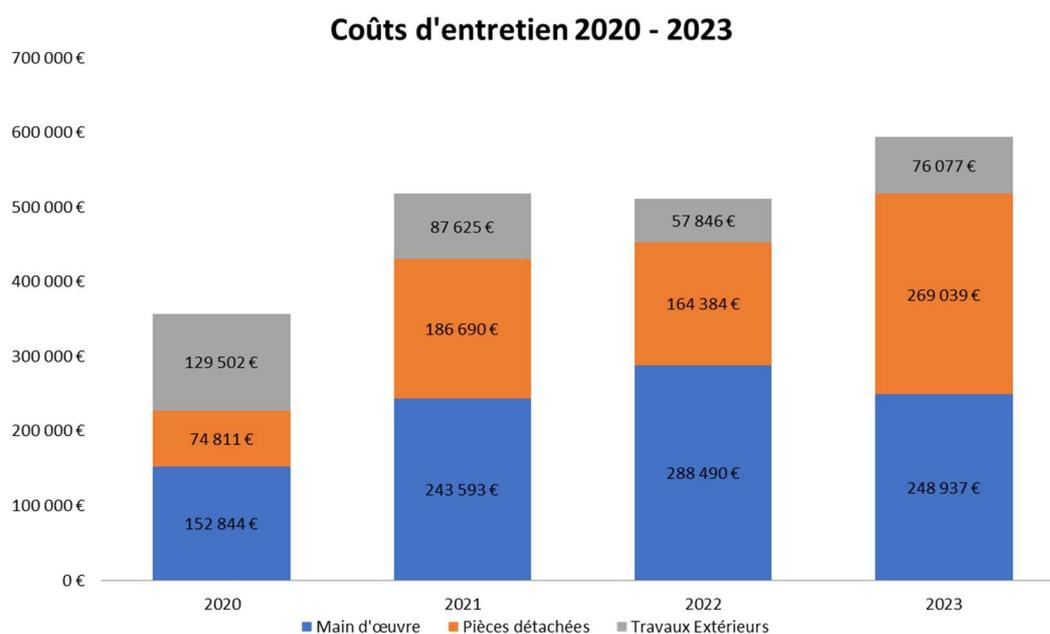
6.5. Coûts d'entretien des véhicules

Voici les coûts d'entretien relevés sur le parc de matériel roulant Amelys au cours de l'année 2023 :

Mois	Main d'œuvre	Pièces détachées	Travaux Extérieurs	Total
Janvier	22 377 €	22 837 €	8 915 €	54 128 €
Février	20 137 €	13 023 €	654 €	33 814 €
Mars	15 420 €	19 547 €	2 269 €	37 236 €
Avril	20 752 €	18 326 €	6 010 €	45 087 €
Mai	15 845 €	18 178 €	10 760 €	44 783 €
Juin	15 610 €	20 268 €	3 717 €	39 596 €
Juillet	9 798 €	26 937 €	15 445 €	52 180 €
Août	30 633 €	24 360 €	3 780 €	58 773 €
Septembre	22 084 €	24 021 €	17 607 €	63 711 €
Octobre	21 785 €	36 257 €	197 €	58 239 €
Novembre	25 152 €	9 869 €	2 279 €	37 299 €
Décembre	29 344 €	35 418 €	4 444 €	69 206 €
2023	248 937 €	269 039 €	76 077 €	594 053 €
2022	288 490 €	164 384 €	57 846 €	510 719 €
2021	243 593 €	186 690 €	87 625 €	517 909 €
Ecart 2023/2022 (en %)	-13,71%	63,67%	31,52%	16,32%

Le coût global d'entretien des véhicules s'est fortement accentué en 2023 (+16.3%).

Ce niveau important de coût de maintenance sur la flotte s'explique à la fois par la mise en œuvre de nombreux travaux préventifs sur les véhicules afin d'éviter les pannes mais aussi par une augmentation importante des tarifs des pièces.



6.6. Consommation de carburant

Voici les consommations de carburant relevées sur le parc de matériel roulant Amelys pour l'année 2023 :

Consommation					
	2019	2020	2021	2022	2023
Véhicule PMR	11,7	12,0	11,3	12,5	12,1
Minibus	13,1	13,1	12,8	12,9	12,4
Agora	43,6	43,0	41,7	41,3	39,5
Citelis	37,8	37,4	37,0	38,3	36,8
Urbanway	37,5	35,6	35,5	37,4	36,5
Crossway				33,5	32,1

Depuis 2022 l'animation autour de l'éco conduite s'est accélérée. Cette accélération a pu se faire grâce au couplage de l'outil de suivi des variations moteur par véhicule avec le suivi des courses par conducteurs. La jonction entre l'outil de reporting des véhicules et le nouveau système d'aide à l'exploitation Hanover, permet d'obtenir un suivi de la conduite par conducteur.

Les véhicules n'étant pas attribué par conducteur cette jonction entre les 2 outils était nécessaire pour obtenir une analyse fine des accélérations, anticipation et freinage des conducteurs.

Les éléments obtenus sur la qualité de conduite des conducteurs étaient partagés avec le manager et lors d'audit de conduite des conseils leur étaient prodigués pour une conduite plus souple.

L'outil d'analyse permettait au conducteur et au manager d'évaluer ensemble les progrès effectués.

Cette animation individuelle sur l'éco conduite a été couplée par une animation collective sur toute l'année 2023 avec le partage tous les mois des consommations carburant et le doublement de la prime intéressement mise en place sur le carburant pour encourager et récompenser les efforts de tous.

7. Les autres biens nécessaires à l'exploitation

Au cours de l'année 2023, différents travaux ont été menés sur les autres biens nécessaires à l'exploitation.

Ces travaux concernaient des actions règlementaires, des actions préventives ou encore des actions correctives.

Les différents biens sont entretenus et contrôlés régulièrement afin d'assurer la sécurité des salariés et de permettre une utilisation dans la durée des différents équipements (chaudières, séparateurs, installations électriques, installations de levage, serveurs informatiques...).

Concernant les travaux d'amélioration réalisés par Keolis sur le dépôt, nous pouvons noter côté système informatique, l'installation de la fibre au dépôt, le changement des baies informatiques, de multiples aménagements électriques avec rajout de prises et prises réseau.

Afin d'améliorer le pilotage du portail du dépôt, un émetteur radio a été installé permettant ainsi un pilotage à distance du portail (évolution qui permet notamment de pouvoir être réactif en cas de modification de la programmation automatique et de la gestion des jours fériés).

Enfin des travaux concernant l'agence commerciale place Mirabeau ont été réalisés sur le premier trimestre 2023. L'agence commerciale a ainsi été fermée pendant 2 semaines et transférée temporairement à l'office de tourisme afin de permettre la réalisation des travaux. Sol, mur, plafond, éclairage, mobilier c'est une agence beaucoup plus claire et pratique que les clients ont pu découvrir début avril 2023. L'agence commerciale n'avait pas connu de travaux de rénovation depuis son ouverture en 2004 et n'était plus adaptée aux évolutions du réseau. L'ergonomie de l'agence ne permettait pas la remise des vélos loués aux clients facilement. Par ailleurs le comptoir n'était pas adapté à l'accueil des personnes à mobilité réduite avec une hauteur de mobilier non ajustée. Le système de téléphonie de l'agence a également été totalement renouvelé en 2023.



Agence commerciale avant la réalisation des travaux



Fermeture temporaire de l'agence commerciale pour la réalisation des travaux



Agence commerciale rénovée

Le système de billettique Actoll dont le réseau est équipé depuis novembre 2019 a été racheté par un industriel du secteur. Avec ce rachat des fonctionnalités comme le paiement à bord par carte bancaire n'étaient plus garanties à partir du premier trimestre 2024. Afin de ne pas pénaliser les clients face à cette solution très pratique de paiement à bord, Keolis a commandé dès l'annonce de cette future indisponibilité, des dispositifs pour équiper l'ensemble de la flotte de véhicules dès l'arrêt du paiement par carte bancaire sur les valideurs Actoll annoncé pour début 2024.

De son côté, l'autorité délégante a également effectué de nombreux travaux sur le dépôt afin d'améliorer la sécurité du site et de remplacer les équipements vétustes. La réfection des canalisations des eaux pluviales a ainsi pu être réalisée sur le dépôt.

Face au manque de place sur le dépôt, l'autorité délégante a également entrepris fin d'année 2023 un agrandissement sur le parking des salariés avec la création d'une dizaine de nouvelles places et la mise en place d'un chemin piétonnier devant les véhicules afin d'améliorer les conditions de travail des salariés.



8. Le personnel

Keolis Montargis exerce une mission de service public auprès de l'ensemble des habitants du territoire de l'agglomération. Cette mission implique de la part de l'ensemble des salariés :

- Un engagement total, chaque jour, au service de nos clients
- Un respect absolu des règles et procédures, des clients, des collaborateurs, du matériel

L'entreprise agit en faveur de la diversité, de la parité et contribue à la cohésion sociale. L'entreprise est, à l'image de la société, plurielle, multi générationnelle et multiculturelle.

8.1. Bilan sur les situations de grève et négociations sociales

Le dialogue social est très fortement privilégié dans la filiale et une attention de tous les instants est portée afin de déceler en amont toute situation de crispation des équipes et de pouvoir agir au plus vite.

Les relations de confiance qui ont été bâties avec les partenaires sociaux permettent d'assurer un climat social serein dans la filiale.

Une alarme liée au mouvement d'envergure nationale concernant les retraites a amené à un préavis de grève pour la période du 6 avril au 30 juin sur les dates des mouvements intersyndicaux.

Sur ces mouvements nationaux les impacts sur le réseau ont été très limités avec un suivi relativement faible par les salariés qui pour beaucoup avaient préféré porter un brassard précisant qu'ils n'étaient pas d'accord avec la réforme mais ne souhaitaient pas pénaliser les clients.

Sur ce mouvement le suivi a été le suivant :

- le 06/04 : 4 agents en grève
- le 13/04 : 1 agent en grève
- le 06/06 : 1 agent en grève

Sur l'année 2023, les salariés de l'entreprise ont démontré un engagement sans faille et sont restés solidaires avec la direction lors de la période de forte tension sur les effectifs.

Conscients des efforts déployés pour revenir au plus vite à l'effectif, les salariés ont tous répondu présents aux sollicitations de retour pour permettre aux habitants de l'agglomération une continuité de service.

Cet engagement a été récompensé par l'entreprise avec la mise en place d'une première prime au plus fort de la tension sur les effectifs sur la période mai-juin.

Au second semestre 2023, les salariés ont poursuivi leur investissement sans faille lors de la rentrée 2023, à ce titre et face à l'augmentation du coût de la vie pour les salariés, la société a décidé de récompenser les salariés en leur allouant une prime de pouvoir d'achat au mois de novembre.

Par ailleurs plusieurs moments conviviaux ont été organisés dans l'entreprise en 2023 afin de renforcer la cohésion d'équipe.

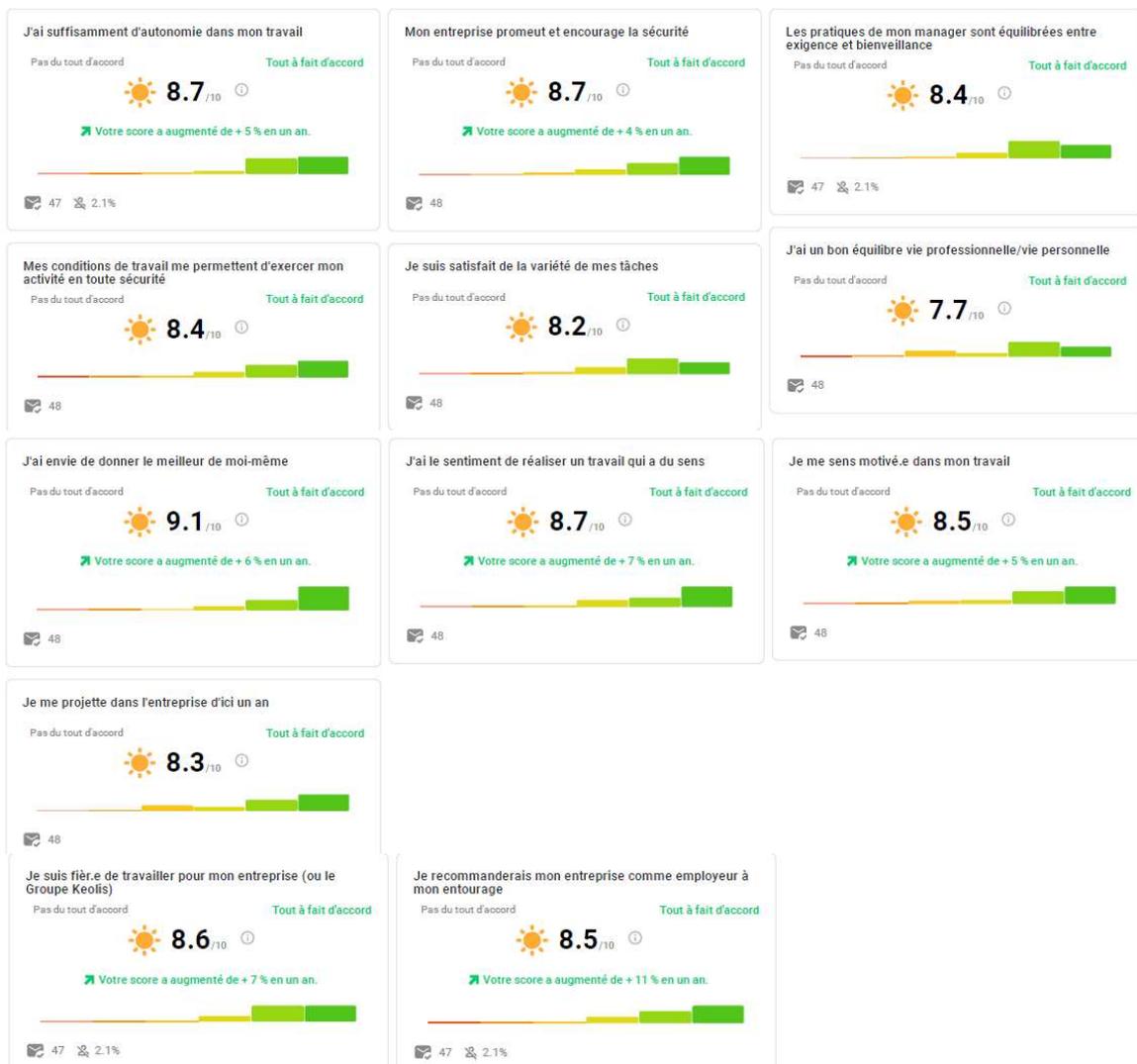
Ces moments pouvaient mettre en avant un thème spécifique comme ce fût le cas par exemple en avril autour de la sécurité avec les Safety et Security Day, en juin avec la semaine Keolis Way Week dédiée à la qualité de vie au travail ou encore en novembre avec les Keolis Planet Day autour de l'impact sur l'environnement, mais il pouvait également s'agir de simples moments de partage avec les équipes comme ce fut le cas par exemple avec le bowling de Noël dont les photos souvenirs ont pu décorer de manière originale le sapin du dépôt.



Enfin, l'année 2023 a été marquée par la réalisation pour la seconde année consécutive du baromètre engagement des collaborateurs.

Ce baromètre anonyme a été réalisé avec une participation de 84% des salariés permettant d'avoir une image fidèle des forces et des axes de travail.

Ces résultats ont été partagés avec les équipes et ont permis de définir un plan d'actions sur les axes d'amélioration.



En plus de cette enquête annuelle, l'écoute de la parole des salariés est privilégiée par la mise en place d'un espace dédié où chacun peut exprimer ses questions ou suggestions d'amélioration sur un mur à post it.



Durant cette année 2023, plusieurs accords ont été négociés avec les partenaires sociaux :

- Avenant intéressement 2023 pour encourager les efforts sur la sobriété énergétique
- Accord relatif à l'astreinte
- Accord PERECO
- Avenant au PEE

Les élections du personnel concernant les membres titulaires et suppléants des différents collèges du CSE et du conseil de discipline ont été organisées en mai 2023.

En 2023, 11 réunions de CSE ont été organisées dont certaines extraordinaires afin de partager les différents sujets d'actualité avec les délégués du personnel en amont et de bien valider la passation entre les précédents représentant du personnel et les nouvelles équipes élues.

8.2. Accidents du travail et absentéisme

Le taux d'absentéisme s'est établi à 10.7% pour l'année 2023.

NOM	Taux absence cumulé	Taux absence cumulé MALADIE	Taux absence cumulé ACC.TRAVAIL
KEOLIS MONTARGIS	10,7	8,4	2,3

Le taux d'absentéisme est en hausse significative par rapport à l'année 2022 qui affichait un taux à 7.1% notamment du fait d'une forte augmentation des absences de longues durées et des accidents de travail.

Afin que la qualité de service ne soit pas pénalisée par les absences de dernière minute, il a été décidé dans l'organisation de mettre en place de manière permanente le matin un assurage au dépôt au moment des services desservant les zones d'emplois et les établissements scolaires.

Cette sécurité, qui a un coût sur les charges de personnel, permet d'assurer le matin la réalisation de tous les services et ainsi d'éviter de laisser des élèves sans solution de transport en cas d'absence imprévue d'un conducteur.

Trois accidents du travail de conducteurs auront été déterminant dans l'augmentation du taux absentéisme 2023.

L'un relatif à des douleurs dans le dos pour une durée de 82 jours et deux accidents intervenus en 2022, l'un intervenu en juin 2022 pour lequel le salarié est toujours en arrêt (accident de la circulation) et l'autre en octobre 2022 pour lequel le salarié est revenu à mi-temps thérapeutique (agression).

Un accident de travail a également été comptabiliser au niveau de l'atelier lors d'une intervention sur un moteur.

Face à cette augmentation des accidents de travail Keolis Montargis maintient plus que jamais ses engagements et ses actions en matière de Sécurité, la Santé et la Sûreté, préoccupations majeures.

Parmi les actions phares de cette année 2023, la société Keolis Montargis a déployé les règles d'or, également intégrées dans son règlement intérieur. Ces règles d'or ont été établies après analyse des principales causes d'accidents survenus sur le secteur centre val de Loire.

La mise en place de ces règles d'or a fait l'objet de nombreuses animations avec les salariés afin de permettre leurs bonnes intégrations



La société Keolis Montargis a déployé tout au long de cette année 2023 une sensibilisation puis des campagnes de contrôle alcoolémie et stupéfiant. Certaines campagnes ont entraîné le licenciement de conducteurs positifs lors de ces contrôles.

A fin décembre 2023, le taux de féminisation des effectifs est de 34,8% contre 30,8% en 2022.

Sur 16 embauches en 2023, 7 sont des femmes. La part des femmes dans l'effectif de conduite représente 28,12%.

8.3. L'insertion sociale

Plusieurs actions ont été menées sur l'année 2023 concernant l'insertion sociale.

Le métier de conducteur étant un métier difficile du fait des contraintes horaires qu'il requiert, nous nous efforçons avec France travail et les organismes de formation de bien expliquer les contraintes du métier en amont afin de limiter le taux d'échec.

Par ailleurs, il s'agit souvent de personnes en réorientation professionnelle qui ont connu des longues périodes d'inactivité professionnelle en amont et qui de ce fait reprenne une vie professionnelle sur des contrats à temps partiel (contrat 28h).

A l'issue d'une période d'appréhension du métier, ces salariés peuvent bénéficier d'un temps complet au fur et à mesure des besoins.

Pour ces personnes qui ont souvent été en déconnection avec le monde professionnel, les contraintes du métier peuvent devenir rapidement pesantes après plusieurs mois de réalisation (amplitude horaire, absence le matin et le soir au moment de la préparation et du retour des enfants, travail le samedi, risque d'agression, travail en 2 vacations, responsabilité et vigilance liée à la conduite d'un bus en centre-ville).

Afin de pouvoir retrouver un niveau d'effectif conforme au niveau nécessaire pour effectuer sereinement la production, Keolis Montargis a communiqué très largement sur son besoin en recrutement.

De nombreuses opérations ont ainsi été réalisées comme la participation au forum de l'emploi à Montargis ou encore la création de multiples réunions d'informations relayés par différents canaux de communication (radio, presse, réseaux sociaux, affichage dans les véhicules, relai site internet). Ces réunions ont pu être organisées en partenariat avec France Travail avec qui nous avons pu mettre en place des conventions POEIC pour plusieurs demandeurs d'emploi qui ont ainsi été formés au métier et ont intégré l'entreprise.

The poster features the Keolis Montargis logo at the top, with the tagline 'RECRUTE et FORME'. Below the logo, it specifies the target audience as 'CONDUCTEURS / CONDUCTRICES' and mentions 'Formation possible au permis D début mai'. A central blue box contains the text: 'Réunion d'information collective Mercredi 19 avril 9h', followed by the address '16 rue de la Baraudière - Villemandeur avec entretiens l'après midi' and the instruction 'Inscrivez à cette réunion en envoyant un mail à contact@amelys.fr'. The poster is divided into two vertical panels: the left one shows a woman's profile with the text 'PERMIS D'AVOIR ZERO EXPERIENCE !' and the right one shows a man's profile with 'PERMIS D'ETRE SENIORS !'. At the bottom, it states 'UN EMPLOI DURABLE ET PRES DE CHEZ VOUS, C'EST POSSIBLE ET C'EST MAINTENANT' and provides contact information: '02.38.85.66.66 amelys contact@amelys.fr'.

Par ailleurs, une convention DEFI a été mise en place avec la région qui a financé la formation de plusieurs permis D en 2023. Ainsi grâce à cette session de formation nous avons pu intégrer dans la filiale 5 nouveaux conducteurs en réorientation professionnelle sur l'année 2023.

Des actions de communication ont également été réalisées conjointement avec les autres filiales Keolis du secteur Centre Val de Loire pour attirer de nouveaux conducteurs de bus.

Une campagne de communication a été créée à cet effet et a été relayée dans le métro, par des posts et témoignages sur les réseaux sociaux, et un site internet a été dédié à cette campagne.

>>> SITE WEB

Home page



190 affiches ont ainsi été mises en place dans le métro sur les réseaux sud de Paris



30 emplacements dans les couloirs Montparnasse, Porte Maillot et Saint Lazare avec l'installation de 5 affiches consécutives ont également été mise en place dans le cadre de cette campagne.



Keolis Montargis a également été parrain depuis le début de son existence de « 100 chances 100 emplois » : réseau d'entreprises locales qui offre un parcours sur-mesure pour les jeunes 18-30 ans en difficulté d'insertion professionnelle.

L'entreprise a également répondu présente lors de sollicitations par les établissements scolaires pour faire découvrir les différents métiers dans le cadre de rallyes entreprises comme avec le collège Paul Eluard les 16 et 17 janvier. A l'occasion de ces journées, les collégiens ont pu venir au dépôt pour découvrir les métiers du transport et venir à la rencontre des salariés. Ces rencontres étaient aussi l'occasion de sensibiliser les jeunes collégiens aux dangers des bus (notamment sur les angles morts) et aux règles de sécurité à respecter à bord et autour des véhicules.



Début janvier l'entreprise est également intervenue au près d'élèves du lycée Verdier pour présenter l'entreprise et répondre aux questions des jeunes sur les différents métiers.

9. Les tarifs

9.1. Tarification

La tarification 2023 est identique aux tarifs proposés en 2019 (pas d'évolution de tarifs depuis le 1^{er} octobre 2016, avec un changement concernant le prix public du ticket unité plein tarif).

Avec la mise en place du nouveau réseau en 2019, 2 nouveautés sont à souligner :

- Le lancement du ticket Duo en vente à l'espace Amelys permettant un aller/retour (valable dans la même journée) à 2€ à l'été 2019, soit une économie de 17% par rapport à l'achat de 2 tickets.
- La mise en place à la rentrée 2019 de la gratuité d'un aller-retour en période scolaire aux horaires d'ouverture des établissements. Ce nouvel abonnement Tam Tam a ainsi remplacé le précédent abonnement qui était commercialisé au tarif de 102,50€ TTC. La souscription à cet abonnement donne néanmoins lieu à la facturation de 25€ TTC (ou 35€ selon la date d'abonnement) de frais d'inscription par élève, dans la limite de 2 élèves facturés (à compter du 3ème enfant abonné, les frais d'inscription sont gratuits).

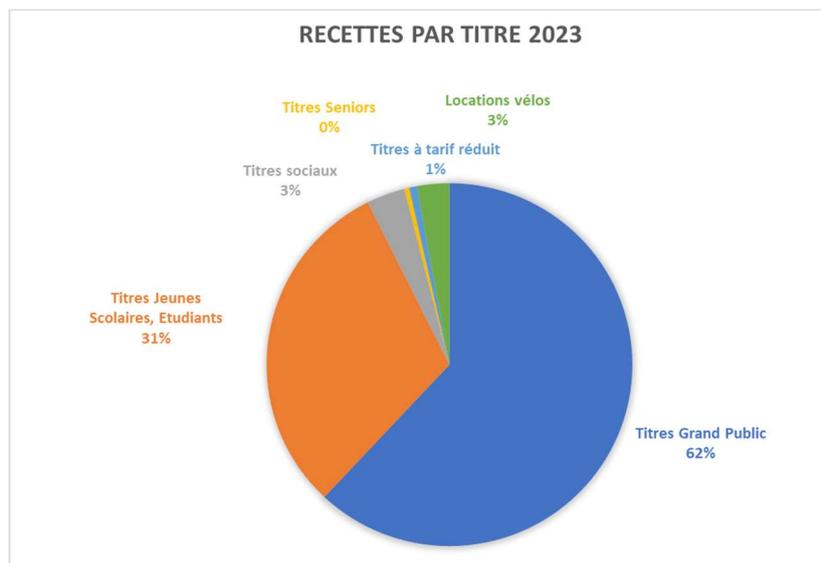
Ainsi, en 2023 :

- Le ticket à l'unité coûte 1,20€
- Le ticket duo coûte 2€ (lancé en juillet 2019)
- Le carnet de 10 tickets au tarif normal coûte 10,35€, le carnet de 10 tickets au tarif réduit 8,20€
- Le tarif Activa mensuel coûte 27€, l'abonnement Activa annuel 270€. Au cours de l'année 2022 il a été décidé par l'agglomération de lever l'option associée à la gratuité des abonnements de bus Activa pour les abonnés SNCF facilitant ainsi la mobilité des pendulaires.
- Le prix de l'abonnement Yaka mensuel coûte 18,50€ (gratuit à partir du 3ème enfant)
Le prix de l'abonnement Yaka annuel, l'abonnement annuel jeunes qui permet une libre-circulation sur le réseau Amelys, coûte 165€. La gratuité à partir du 3ème enfant a été conservée ; des facilités de paiement sont proposées par Keolis Montargis telles que le paiement en 3 fois sans frais ou le prélèvement automatique en 11 mensualités
Le prix de l'abonnement Yaka est de 22€ par mois
- Le prix de l'abonnement Tam-Tam, l'abonnement annuel « jeunes » valable de septembre à juin, coûtait 35€ de frais d'inscription si celui-ci était effectué après le 15 juillet et 25€ si celui-ci était effectué avant le 15 juillet
- La carte Tonus coûte 3€ et le tarif Serenys 32€
- Enfin, le tarif Serenity s'élève à 21€ pour l'abonnement mensuel, et à 210€ pour l'abonnement annuel

9.2. Analyse par type de titres

Sur l'année 2023 le retour à la croissance et à la reprise d'activité après une crise sanitaire aux lourdes conséquences pour le transport public avec une croissance de +6.9%.

Voici une représentation graphique de chaque type de titre de transport dans les recettes commerciales 2023 du réseau Amelys :



Les locations vélos longue durée ont également connu une belle activité.

Afin de pouvoir répondre à la demande croissante des clients, le réseau a reçu sur décembre 2023, 30 nouveaux vélos commandés par l'agglomération.

9.3. Fraude et taux de contrôle

Depuis sa création en 1982, le réseau Amelys a instauré la montée des voyageurs par la porte avant, avec une forte implication des conducteurs dans la vérification de la validité des titres de transport.

Lors des opérations de contrôle effectuées par les conducteurs à chaque montée de clients, nous nous sommes aperçus que les cas de fraude se concentraient sur les cartes Baby.

En effet si un client a un enfant de moins de 4 ans sur le réseau, il peut demander une carte gratuite pour son enfant. Ces cartes gratuites sont souvent usurpées par d'autres porteurs que les enfants pour valider un voyage sur le valideur à bord et ainsi frauder de manière plus discrète. Afin de limiter le phénomène les cartes magnétique Baby ont changé de couleur en 2021 pour être plus facilement identifiable par le conducteur. Cette modification de couleur n'ayant pas éradiqué le phénomène de fraude, le process a été modifié concernant ces cartes.

Ainsi à partir de l'été 2023, tous les porteurs de carte Baby ont reçu à leur domicile une carte papier qu'il faut désormais présenter au conducteur à la montée de l'enfant.

Toutes les cartes gratuites magnétiques ont alors été désactivées pour supprimer les usurpations de carte baby.

Vous avez une carte BABY ?

A compter du 1er août, le support de votre carte change, plus besoin de valider, désormais il faudra seulement présenter votre nouvelle carte à chaque montée à bord du bus*.

Rendez-vous dès maintenant en agence Amelys pour récupérer votre nouvelle carte BABY !

*Accompagnement par un adulte obligatoire car valable jusqu'aux 4 ans de l'enfant

The image shows a graphic with a light orange background. On the left, there are two versions of a 'Carte BABY' (Baby Card) from Amelys. One is a form with fields for 'Nom', 'Prénoms', and 'N° de carte'. The other is a completed card with a QR code and the Amelys logo. On the right, there is a stylized illustration of a blue and orange bus.

En complément des contrôles quotidiens effectués par les conducteurs du réseau, 2 agents de maîtrise assermentés effectuent des contrôles et des actions pédagogiques régulièrement sur l'ensemble du réseau, tant pour les services assurés en propre que pour les services sous-traités.

Outre la mission de contrôles des lignes régulières qui s'effectue en binôme, des opérations de contrôles s'effectuent aussi sur les lignes secondaires et complémentaires. Dans ces situations, l'agent assermenté peut être seul pour assurer ce contrôle.

Sont exclus des contrôles fraude la fréquentation liée à l'utilisation de la navette Coralys (gratuite), et la fréquentation liée aux transports spéciaux et occasionnels de même qu'à l'utilisation des billets de groupes (dont le coût est intégralement pris en charge par les commanditaires et non par les voyageurs).

En complément des contrôles menés périodiquement par les 2 agents assermentés de Keolis Montargis, l'animation de l'équipe de conducteurs tout au long de l'année a permis de garantir le contrôle systématique du titre de transport à la montée à bord des bus Amelys. En complément et pour les clients récalcitrants, un recours systématique à la Police Nationale / Municipale a permis de dissuader les tentatives de fraude. Il est à souligner que les Polices Nationale et Municipales répondent présentes lors de chaque sollicitation, ce qui facilite grandement le travail des agents vérificateurs du réseau Amelys.

10. La politique commerciale, marketing et information des voyageurs

10.1. Les actions commerciales

L'année 2023, a été marquée par de nombreuses actions commerciales de promotion du réseau et le lancement de solutions innovantes.

Des animations de conquêtes de nouveaux clients avec la promotion des services du réseau mais aussi des animations pour les clients fidèles du réseau. Keolis Montargis a également participé à de nombreux événements organisés sur le territoire par les différentes communes.

10.2. L'information voyageurs

L'information en temps réel : les BIV

Plusieurs BIV (bornes informations voyageurs) sont installés aux arrêts avec les plus fortes fréquentations et sur des arrêts multi lignes : Saint Jacques, Hôpital, Mirabeau (les 2 quais), Château blanc, Hôtel de ville, Amilly mairie, Châlette mairie, Duclos.

Ces BIV sont alimentées la nuit sur l'éclairage publique et possèdent des batteries internes permettant un fonctionnement en journée pendant que le réseau circule.

De nombreuses communes ayant réduit le temps de fonctionnement des éclairages publiques avec la crise énergétique, ces BIV se sont retrouvés déchargés en journée et leur fonctionnement a été altéré en 2023.

Afin de pouvoir apporter le même niveau d'information sur tous les arrêts du réseau des QR code unitaire ont été positionnés sur l'ensemble du réseau. Ainsi un flashant le QR code dédié à l'arrêt, le voyageur retrouve l'information des prochains passages sur son smartphone.



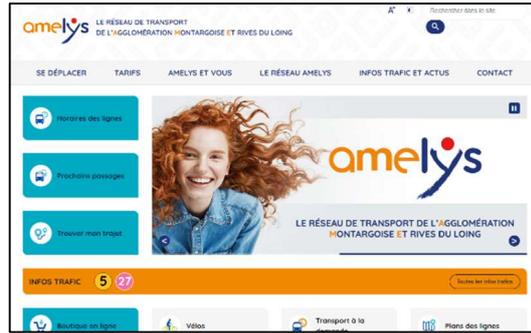
Le site internet Amelys

Refondu graphiquement fin 2022, le site internet Amelys met en avant facilement les rubriques les plus utiles : calcul d'itinéraire, horaires, information trafic, passage des véhicules en temps réel.

La mise en ligne du nouveau site a été opérée début 2023.

Ancien site internet

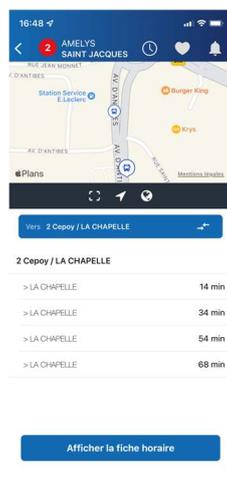
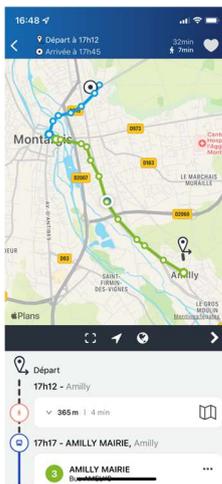
Nouveau site internet



L'application Amelys

Depuis 2021, Amelys dispose d'une nouvelle application afin d'apporter plus d'informations et plus de fluidité au client voyageur.

Ainsi 4 fonctionnalités phares ont été développées : l'intégration du calculateur d'itinéraire régional qui permet également de mesurer son empreinte carbone sur le trajet sélectionné et les gains de CO2 par rapport à un trajet en véhicule personnel, les horaires des lignes en temps réel, les informations sur les perturbations des lignes avec la possibilité de s'abonner à certaines lignes pour avoir une mise en avant en temps réel des perturbations, et enfin la boutique en ligne permettant notamment le rechargement de sa carte d'abonné.



Afin d'accompagner le voyageur sur ces différents canaux d'information une large communication a été faite pour les aider à trouver le bon canal d'information.



A la rentrée 2023, le réseau a mis en avant une nouvelle fonctionnalité pour les clients Apple avec la mise en place de l'appel express transit. Ainsi les usagers du réseau Amelys peuvent utiliser le mode Express Transit d'Apple Pay et ainsi payer sans déverrouiller leur iPhone ou Apple Watch afin de valider un titre de transport valable dans tous les bus Amelys. Plus besoin d'utiliser de ticket papier, de payer en espèces, ou même de déverrouiller son appareil Apple.

10.3. Les problèmes de sécurité rencontrés

Vandalisme matériel

- Le vandalisme sur les infrastructures

En 2023, on dénombre 23 poteaux et 20 abris détériorés en nette augmentation par rapport aux années précédentes. Ces détériorations ont principalement été concentrées sur les QVP et sur le pôle du plateau. Les émeutes de fin juin auront été très impactantes pour les dégradations des infrastructures avec plus de 10 abribus et 6 poteaux du centre-ville très dégradés.

- Le vandalisme sur les véhicules

Le dispositif de prévention et la collaboration active avec les différentes équipes de sécurité notamment sur la période sensible des vacances scolaires, a permis de réduire le volume de caillassages sur les véhicules. La collaboration avec les polices municipales des villes de Montargis et Châlette, la police nationale et les agents de prévention et de citoyenneté pendant cette période a été importante.

Le volume de véhicules endommagés par du caillassage est ainsi passé de 10 en 2021, à 4 en 2022 et 2 en 2023.

Cette baisse de volume ne doit pas minimiser le phénomène qui reste inacceptable. Le caillassage d'un véhicule provoque en effet un choc important pour le conducteur, pour les passagers, une fin anticipée de la course commerciale et une immobilisation du véhicule endommagé jusqu'à la réception des vitres endommagés et la pose des nouvelles vitres.

Afin de préserver le personnel dès qu'il y avait un caillassage, les courses commerciales étaient déviées de la zone sur la fin de journée.

- Le vandalisme sur le dépôt

Le dépôt n'a pas connu d'acte de vandalisme en 2023. Afin d'anticiper tout sujet de dégradation lors des émeutes de juin sur les véhicules, un gardiennage du dépôt a été mis en place du vendredi 30 juin au lundi 3 juillet lors de la fermeture du dépôt ainsi que du 13 juillet au 15 juillet. Sur ces soirées afin d'éviter tous départ de feux et de propagation entre les différents véhicules, les véhicules avaient été garés à distance les uns des autres en réorganisant le stationnement du parc.

Les incivilités sur le personnel

De nombreux agents ont été menacés, agressés verbalement et avec des gestes d'énervement physique importants contre le matériel environnant l'agent (coup de poing ou coup de pied dans les véhicules, jet du matériel par terre à l'agence...). Sur l'année 2023, 15 altercations importantes avec des clients menaçants ont été enregistrés ayant entraîné 2 dépôts de plainte et une réquisition judiciaire des caméras par le procureur.

Un conducteur ayant été agressé fin 2022 a été en arrêt sur 2023, puis a pu reprendre en mi-temps thérapeutique sur la fin d'année. Son agresseur a été jugé et condamné au pénal en mai 2023 et le procès civil est prévu pour septembre 2024.

En complément des traumatismes subis par les conducteurs et les passagers, les coûts de réparation associées au vandalisme en 2023 a doublé par rapport à l'année précédente (notamment suite aux dégradations des infrastructures lors des émeutes) mais se situe loin du niveau record de 2021 avec les très nombreux caillassages qu'avait subi le réseau.

11. La démarche de développement durable

Plusieurs actions ont été développées par Keolis Montargis sur l'engagement du développement durable.

11.1. Certification ISO 14001

Montargis est certifié ISO 140001 depuis 2015 pour l'atelier, l'intégration de l'exploitation et des activités administratives a été réalisé en 2018.

Cette démarche d'amélioration continue vise à

- Réduire l'impact environnemental de nos activités
- Limiter nos volumes de déchets
- Maitriser notre efficacité énergétique

Cette certification permet à Keolis Montargis de :

- réduire son empreinte environnementale par la réduction de ses déchets et l'utilisation de produits respectueux de l'environnement
- retraiter ses déchets par des filières certifiées
- améliorer les conditions de travail des salariés de l'atelier de maintenance, par la réduction des risques d'accident du travail

2 audits ont eu lieu dans la filiale en 2023, un par la filiale Kisio et un par l'AFNOR permettant le renouvellement de la certification Iso 14 001.

11.2. L'éco Conduite

Afin de suivre et améliorer la qualité de conduite des conducteurs un nouveau dispositif de capteurs a été installé à l'intérieur des véhicules.

La mise en place de passerelles informatiques entre le SAEIV (système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs) et ce nouvel outil permet d'avoir, en plus d'un suivi au véhicule, un suivi au conducteur.

Grâce au partage entre le manager de proximité et le conducteur des résultats de ces capteurs sur la conduite chacun peut avoir un suivi individualisé de ses performances à intervalle régulier.

La souplesse de conduite est un élément essentiel car elle agit sur différents critères : consommation carburant mais également accidentologie et évidemment le confort des voyageurs.



Ainsi, chacun est amené à adopter une conduite rationnelle et anticipative en utilisant l'inertie du véhicule, privilégiant les accélérations progressives, anticipant les freinages et peut suivre son évolution.

Grace à l'exploitation de ces statistiques, les managers de proximité peuvent déclencher des audits de conduite afin de mieux accompagner les conducteurs qui présentent des mauvaises performances. Ils peuvent également encourager les progrès et identifier les conducteurs avec une conduite souple pour accompagner les nouveaux conducteurs.

Le doublement de l'intéressement sur les économies de carburant et l'animation régulière des résultats ont permis une avancée très significative sur l'éco conduite.

11.3. Rejets polluants

Selon la méthodologie de calcul des émissions de gaz à effet de serre, la moyenne d'émission par voyage sur l'année 2023 s'élève à 691.11 grammes soit 209.39 grammes par voyageurs par kilomètre. Le travail sur l'éco conduite et le renouvellement du parc cumulé à la reprise de la fréquentation du réseau de transport permettent de poursuivre une amélioration significative sur les émissions des gaz à effet de serres.

A titre d'exemples :

- en 2020 nous avions des taux de 968,76 g par voyage et de 293.51 grammes par kilomètre.
- en 2021 nous étions à 895.73 grammes soit 271.38 grammes par voyageurs par kilomètre
- en 2022 nous étions à 792,73 grammes soit 240,17 grammes par voyageurs par kilomètre.

En parallèle, Keolis Montargis poursuit son engagement concernant la gestion et le retraitement des déchets.

Chaque déchet est trié et a sa filière de traitement ou de revalorisation.

La part de valorisation des déchets est de 80,7%.

Enfin les différentes opérations réalisées notamment concernant l'éclairage avec la mise en place de spots LED permettent de réduire la consommation électrique de manière durable depuis plusieurs années.

Le réseau a par ailleurs effectué de nombreuses animations pour promouvoir l'usage du vélo auprès de ses salariés et ainsi réduire l'empreinte carbone des trajets.

La mise en place d'un compteur au niveau de la station de lavage et des actions de sensibilisation sur la consommation d'eau permettent une meilleure maitrise de la gestion de l'eau.

Des tournées terrain ont lieu régulièrement avec le responsable HSE et permettent de s'assurer de la conformité des actions par rapport aux engagements de la filiale.

Des animations autour du tri et de la maitrise des déchets ont eu lieu avec le personnel notamment avec un ramassage collectif des déchets lors de la Keolis Way Week en juin 2023.



Une animation fresque du climat a été réalisée en novembre avec une quinzaine de salariés afin de sensibiliser l'ensemble du personnel sur l'impact des actions individuelles sur l'environnement



Afin d'aller au bout de la démarche sur l'impact des actions individuelles dans la maîtrise des ressources, un avenant a été signé avec les représentants du personnel sur l'accord d'intéressement. Les efforts collectifs réalisés sur la baisse des consommations (en gaz, électricité, eau et carburant) sont ainsi valorisés et alimentent l'enveloppe de l'intéressement reversé aux salariés.

12. Le programme annuel d'investissement

Sur l'année 2023, le réseau n'a pas eu de nouveau véhicule malgré les commandes passées par l'agglomération.

En effet à la suite d'une problématique de procédure dans la réponse à appel d'offre sur les bus qui a été faite par Iveco en 2023, l'agglomération a dû décaler ses achats à 2024. En 2024, il est ainsi prévu la réception des 2 bus prévus initialement sur 2023 et des 2 bus prévus en 2024.

Le mini bus PMR prévu à l'achat en 2020 a néanmoins été commandé en 2023 et sa réception est prévue à la rentrée 2024.

Sur le gros entretien du matériel roulant, les bus 55 et 64 ont eu des rénovations à mi-vie importantes sur les moteurs. Ces rénovations permettent de prolonger la durée de vie des véhicules d'environ 5 ans et de retarder le renouvellement d'une partie du parc.

Concernant les mobilités douces il était initialement prévu l'acquisition de 150 vélos en 2019 et de 50 supplémentaires en 2020.

Ainsi le parc de vélos longues durées en 2023 devait initialement être porté à 200 vélos.

En 2019 ce sont 100 vélos qui ont été achetés. Sur l'année 2022, l'agglomération a poursuivi les investissements sur les mobilités douces avec l'acquisition de 38 nouveaux vélos à assistance électrique.

En 2023, 30 nouveaux vélos à assistance électriques ont été commandés et réceptionnés sur le mois de décembre. Ainsi le parc de vélos disponibles à la location longue durée est de 168 vélos.

12.1. Participation de l'Autorité Délégante

Sur l'année 2023, la participation contractuelle de l'Autorité Délégante s'élève 3 932 709€ en euros 2018.

Ce montant intègre les impacts de l'avenant 3 sur l'année 2023 qui a été signé début 2024.

Période	Contribution financière forfaitaire de l'autorité délégante en Euros Juillet 2018 (Base + Option 1.2. + Option 2)	Impact Avenant 1	Impact Avenant 2	CFE après Avenant 2 (€ Juillet 2018)	Impact Avenant 3	CFE après Avenant 3 (€ Juillet 2018)
Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2023	3 809 399 €	39 980 €		3 849 379 €	83 330 €	3 932 709 €

Compte tenu de l'évolution des différents indices et des formules d'indexation, le taux d'actualisation par rapport aux euro juillet 2018 s'élève à 17.62%

$$C_n = C_0 * [0,10 + a \text{ GNV}_n / \text{GNV}_0 + b \text{ E}_n / \text{E}_0 + c \text{ S}_n / \text{S}_0 + d \text{ RV}_n / \text{RV}_0 + e \text{ FSD2}_n / \text{FSD2}_0]$$

Nom de l'indice	Référence	Pondération	Moyenne janvier à Déc 2023	Evolution indiciaire 2023	Valeur actualisée 2023
Part fixe		7,0%	100	1,000	7,0%
Moyenne des indices mensuels des prix à la consommation du gazole	Gn	9,8%	153,90	1,236	12,0%
Moyenne des indices mensuels des prix à la consommation de l'électricité	En	0,0%	-	-	0,0%
Moyenne des indices mensuels des prix à la consommation du GNV	GNVn	0,0%	-	-	0,0%
Taux de salaire horaire de base des ouvriers transport - Moyenne arithmétique des 4 indices trimestriels	Sn	67,7%	117,55	1,156	78,3%
Moyenne des indices mensuels des réparations des véhicules privés	RVn	6,0%	130,79	1,248	7,5%
Moyenne des indices FSD2	FSD2n	9,5%	174,37	1,340	12,8%
	somme des coef.	100,0%			117,6%

Selon l'application de la formule d'actualisation du contrat ci-dessous et de l'évolution des indices, l'actualisation 2023 après l'avenant 3 a été portée à 688 927.36 € soit un montant de contribution forfaitaire actualisé de 4 621 636.36€.

CF 2023	Euros juillet 2018	Actualisation définitive
CF 2023 après avenant 3	3 932 709,00 €	4 621 636,36 €

Il est à noter que ce montant est différent de celui qui se situe dans la liasse fiscale et dans les comptes d'exploitation. Celui-ci correspond au montant qui a été passé en comptabilité au 31/12/2023 et prend notamment en compte des prévisions d'actualisation en fonction d'indices Insee non connus au moment de la clôture ainsi que les régularisations d'actualisation de l'année précédente.

Ce montant ne prend également pas en compte les impacts de l'avenant 3 qui a été signé début 2024 et qui impacte la contribution forfaitaire de 2023.